



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2671
11 octobre 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Débat sur l'immigration **Macron-Philippe** **sur le terrain** **de l'extrême droite**



Enseignement
**Les raisons
de la colère**

Page 7

Rouen
**Les mensonges
de Lubrizol**

Page 6

Crise climatique
**Agir contre
le capitalisme**

Page 5

LEUR SOCIÉTÉ

« Grand débat » sur les retraites : monologue présidentiel 3
 8 octobre : les retraités dans la rue 3
 Assassinat à la Préfecture : délire psychiatrique et délire politique 3
 Migrants : une situation scandaleuse 4
 Mort d'un réfugié 4
 17 octobre 1961 : en mémoire des travailleurs algériens massacrés 4
 Nos lecteurs écrivent : de l'égalité des enfants 4
 Crise climatique : agir contre le système capitaliste 5
 Une convention qui ne décidera rien 5
 Sainte-Pazane : des cancers qui se multiplient 5
 Rouen : les mensonges de Lubrizol 6
 Les caprices d'un panache de fumée 6
 Sites Seveso : les complicités de l'État 6
 Enseignants : les raisons de la colère 7
 Seine-Saint-Denis : moyens en baisse pour les élèves étrangers 7
 Rapport sur le logement : insalubrité record 11
 HLM : un logement de moins en moins social 11
 Marseille : stop aux expulsions de lycéens sans papiers ! 11
 Électricité : tarifs en hausse, les coupures aussi 11
 Guadeloupe : un patron de plantation qui veut sa vengeance 12
 Cristanol - Bazancourt : permis de tuer pour les exploités 12

DANS LE MONDE

Irak : révolte contre une situation insupportable 8
 Kurdes de Syrie : otages de la politique impérialiste 8
 Liban : manifestations contre l'austérité et le pouvoir 9
 Équateur : révolte contre les attaques du gouvernement 9
 Pour la BNP-Paribas : l'argent du Darfour n'a pas d'odeur 9
 Grande-Bretagne : le Brexit en campagne électorale 10
 Haïti : colère contre le pouvoir 10
 États-Unis - Europe : leur guerre commerciale n'est pas la nôtre 16
 Affaire Karachi : sous-marins, attentats et argent sale 16

ENTREPRISES

General Electric - Belfort : contre les licenciements 13
 Solvay - Saint-Fons : grève pour des embauches 13
 Ondulys - St-Quentin : la ministre approuve un licenciement 13
 La Poste - Paris : des facteurs toujours moins nombreux 14
 La Poste - Mayenne : en grève 14
 Toulouse : les hospitaliers contre le manque de moyens 14
 Renault-Sovab : un mort au travail 15
 Renault - Flins : les caristes font reculer la direction 15

AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière 3
 Cercle Léon Trotsky 16

Macron et Le Pen : deux ennemis des travailleurs

Profitant de l'attentat à la préfecture de police de Paris et du débat sur l'immigration à l'Assemblée nationale, le Rassemblement national est reparti dans sa surenchère sécuritaire et ses amalgames contre les musulmans et les immigrés.

Front national ou Rassemblement national, Le Pen père ou Le Pen fille : rien ne change. Tout est toujours la faute de l'étranger, de l'immigré, du musulman. Jamais du grand patronat ! Jamais des fabricants de chômage, jamais des exploités qui baissent les salaires et imposent la précarité pour augmenter les dividendes et les fortunes d'une minorité richissime.

Comme Macron, Le Pen ne mettra jamais en cause le parasitisme des capitalistes et leur dictature sur toute la société. Ils s'affrontent et rivalisent pour gouverner, mais ils ont le même ADN : leur dévouement aux plus riches et à la société bourgeoise.

Ils ont désormais un autre point commun : l'utilisation de la démagogie anti-migrants. Hier, Macron prétendait représenter le « progressisme » contre le « populisme ». Aujourd'hui, il alimente les fantasmes et les idées reçues sur le peuple qui subirait l'immigration. Comme si les immigrés n'étaient pas une composante essentielle du peuple !

Un chiffre est censé témoigner d'un grave problème : les demandes d'asile qui ont augmenté de 22%. Mais les députés qui reprennent ce chiffre en boucle omettent de dire que la France reste très en retard sur tous les autres pays européens. Rapporté à la population, ce chiffre ne situe la France qu'au 11^e rang européen, en nombre de demandes d'asile. Il y a en fait, chaque année, à peu près le même nombre de migrants.

Les macronistes répètent également les âneries des lepénistes et de la droite sur les prétendus abus de l'aide médicale d'État (AME), qui permet aux étrangers sans papiers d'accéder à certains soins. Avant de se rétracter, l'homme d'affaires et dirigeant de La République en marche Stanislas Guerini a ainsi osé dire que l'AME était utilisée pour des prothèses mammaires ! En fait, l'AME rembourse uniquement les tarifs de base de la Sécurité sociale et sert, pour 70%, à des soins hospitaliers liés à la tuberculose, au sida et aux accouchements. Comme l'expliquent tous les médecins, l'AME relève de la santé publique.

Les opposants à l'AME présentent son coût, un milliard d'euros, comme exorbitant. Mais les a-t-on entendus dénoncer les trois milliards de dépassements d'honoraires ? Et faut-il rappeler que les grandes fortunes ont immédiatement promis de déboursier cette somme pour sauver Notre-Dame de Paris ?

S'il y a un problème, il concerne les femmes et les hommes forcés de migrer parce qu'ils ne peuvent pas vivre dans leur pays. Il concerne ceux qui risquent leur vie pour atteindre l'Europe et que le gouvernement transforme en parias. Il concerne ces travailleurs qui, des années durant, font tourner les cuisines des grands restaurants, blanchissent les draps des palaces, acheminent les colis de Chronopost ou livrent des repas, pour des salaires de misère. Ils font fonctionner l'économie, cotisent et payent des impôts, sans avoir de droits en retour. Alors, dire que l'immigration coûte cher est une sinistre plaisanterie.

Qu'est-ce qu'ont coûté les ouvriers algériens ou marocains, venus dans les années 1950 ou 1960, qui ont travaillé toute leur vie dans les mines, le bâtiment et les usines les plus dures, et qui se retrouvent à vivre avec 800, 900 euros de retraite ?

Les travailleurs immigrés forment la partie la plus exploitée de la classe ouvrière. Sans eux, pas un chantier du bâtiment, pas une société de nettoyage ou de sécurité, pas un aéroport, pas une usine automobile ne fonctionnerait.

Il n'est pas rare de compter dix, vingt nationalités différentes dans une seule usine. Cela fait autant de langues et de cultures différentes. Mais c'est la même fatigue, les mêmes douleurs, les mêmes galères financières pour tout le monde. Et, quand on est travailleur, on partage les mêmes intérêts fondamentaux : conserver son emploi, défendre son salaire et ses conditions de travail.

Cette même condition ouvrière nécessite de faire bloc et de s'opposer au patronat qui, par calcul, cherche à diviser les travailleurs et à les affaiblir. Elle nécessite de s'opposer à tous ceux qui, par bêtise raciste ou par communautarisme, contribuent à cette division et font le jeu du patronat.

Politiquement, elle nécessite de rejeter dos à dos les Macron et les Le Pen. Désigner un bouc émissaire, diviser le monde du travail, c'est vieux comme l'exploitation. Ceux qui jouent à cela sont les ennemis du monde du travail.



“Grand débat” sur les retraites : monologue présidentiel

Reprenant une méthode déjà utilisée pour faire mine de prendre en compte le mécontentement exprimé par le mouvement des gilets jaunes, Macron a organisé jeudi 3 octobre un grand débat devant plus de 500 personnes, choisies parmi les abonnés de la *Dépêche du Midi* et réunies à Rodez, dans l'Aveyron.

En fait de débat, il s'agissait plutôt d'un jeu de questions-réponses, ne laissant guère la place à une réelle contestation. Pendant plusieurs heures, Macron a tenté d'expliquer

sentencieusement pourquoi, selon lui, « il faudra cotiser plus ».

Mais, si le nombre de retraités a effectivement augmenté ces dernières années par rapport au nombre

d'actifs, le gouvernement actuel, tout autant que ceux qui l'ont précédé, oublie de mentionner que la productivité du travail a, elle aussi, fortement augmenté, et dans des proportions bien supérieures. Où sont passés ces gains de productivité ? Ils ont alimenté les profits des grandes entreprises et contribué à porter à des niveaux record les dividendes versés aux actionnaires !

Quant au déficit de caisses de retraite, ce n'est certainement pas aux travailleurs de le payer, car ils n'en sont en rien responsables. Ce sont les patrons qui l'ont creusé, en licenciant massivement depuis des décennies et en imposant des bas salaires, contribuant à diminuer les ressources de ces caisses. Et les gouvernements eux-mêmes, en faisant bénéficier le patronat d'exonérations de cotisations de plus en plus nombreuses, ont eux aussi creusé ce déficit qui sert de justification à ses attaques.

Lors de son intervention à Rodez, Macron a promis qu'il n'y aurait pas de retraites en dessous de 1000 euros en 2025 pour les travailleurs qui auraient cotisé toute leur carrière. Ce qui est une façon de dire à ceux qui perçoivent les pensions les plus faibles qu'ils doivent patienter et continuer de survivre avec le minimum vieillesse, fixé aujourd'hui à 868 euros.

Ce n'est pas avec de telles promesses que Macron parviendra à faire

oublier que la réforme projetée entraînera inévitablement une forte baisse des pensions, car celles-ci ne seraient plus calculées sur les 25 meilleures années pour les travailleurs du privé ou sur les six derniers mois pour les fonctionnaires, mais sur l'ensemble de la carrière. En plus, ce calcul reposerait sur un système de points dont la valeur pourrait varier. Que celle-ci soit fixée directement par le gouvernement ou par une autorité prétendument indépendante, cela ne change rien à l'objectif d'adapter le niveau des pensions au « contexte économique » !

Macron a beau faire, il ne parviendra probablement pas à endormir les travailleurs... mais plus sûrement les participants à ces réunions interminables.

Aline Urbain



8 octobre : les retraités dans la rue

Les retraités et le personnel accueillant les personnes âgées dans les Ehpad se sont mobilisés et ont manifesté mardi 8 octobre, parfois ensemble.

Depuis vingt-cinq ans au moins, le pouvoir d'achat des retraités n'a cessé de se dégrader et il y a aujourd'hui de plus en plus de retraités pauvres, dont certains sont même obligés de faire la queue aux Restos du cœur. Macron y a ajouté sa touche. En 2019, les retraites n'ont augmenté que du taux dérisoire de 0,3%, bien inférieur à la hausse des prix, après avoir été totalement gelées en 2018. Le gouvernement a d'autre part passé de 7,5 à 9,2% la CSG prélevée sur les retraites, avant de revenir sur cette mesure suite à la mobilisation des gilets jaunes, mais seulement partiellement : pour les célibataires touchant moins de 2000 euros par mois ou les personnes en couple à moins de 1500 euros.

Les syndicats appelaient à manifester pour réclamer la suppression pour tous de cette hausse de la CSG, la fin du gel des retraites, la revalorisation de toutes les pensions et un minimum de retraite à hauteur du smic pour une carrière complète. C'est bien un minimum, car les fortunes accumulées par les capitalistes grâce aux anciens travailleurs permettraient non seulement

de satisfaire ces revendications, mais aussi d'offrir aux retraités une vie vraiment digne, débarrassée de l'anxiété de compter à tout bout de champ ce qui reste sur leur compte. La réforme des retraites mise en chantier par Macron va encore aggraver la situation pour les générations suivantes.

De leur côté, les salariés des Ehpad et les aidants à domicile demandent la création avant la fin de l'année 2019 de 40000 postes supplémentaires, condition indispensable pour permettre de prendre correctement en

charge les personnes dont ils doivent s'occuper. Ils réclament aussi l'augmentation de leur salaire, une revalorisation du barème kilométrique, l'amélioration de leurs conditions de travail, ce qui signifie par exemple la fin des pauses interminables et non rémunérées.

La situation faite aux travailleurs âgés et aux salariés qui les accompagnent lorsqu'ils ont besoin d'aide sont deux aspects d'une société qui rejette les travailleurs quand ils ne sont plus en état de produire pour des profits. Le 8 octobre, les uns comme les autres ont fait savoir qu'elle est inacceptable.

Daniel Mescla



Le 8 octobre, à Caen.

Assassinats à la Préfecture : délire psychiatrique et délire politique

Il est hélas logique, et dans certaines conditions fréquent, qu'un monde malade produise des Mickaël Harpon qui se jettent sur leurs collègues de travail, leurs voisins ou tirent au hasard dans la foule. La chronique judiciaire américaine est remplie de ces massacres dont les meurtres à la Préfecture de Police de Paris viennent encore de fournir un exemple.

Quant aux justifications que les assassins trouvent, elles dépendent beaucoup du contexte social et politique. Aujourd'hui, il n'y a pas à chercher bien loin pour trouver une inspiration dans le djihad prôné par les groupes terroristes islamistes, comme cela semble avoir été le cas pour Harpon.

Réciproquement, l'occasion est toute trouvée pour des politiciens à la Macron-Philippe, et pour bien d'autres, de reprendre

les thèmes sécuritaires « anti-terroristes », de flatter la police, de se donner le beau rôle, d'appeler à l'unité de la nation contre « l'hydre islamiste » et de demander à chacun de surveiller de son voisin, comme ils l'ont fait le 8 octobre. Macron et les autres ne peuvent laisser passer une telle occasion de se donner l'image de combattant de la civilisation contre la barbarie même si leur politique est la première responsable du chaos et des interventions militaires qui ont produit le terrorisme.

Le délire sécuritaire n'empêchera évidemment aucun malade de se transformer en assassin. Il contribuera en revanche à diviser la population, à jeter la suspicion sur les musulmans et, en définitive, à renforcer les idées intégristes des uns et réactionnaires des autres.

P G

AGENDA

Tours

Samedi 12 octobre à partir de 14 h 30

Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps (près de la mairie)

Besançon

Samedi 12 octobre à partir de 15 heures

Salle de la Malcombe

Fêtes de Lutte ouvrière

Grenoble

Samedi 12 octobre à partir de 15 heures

Salle des fêtes d'Échirolles 21, avenue du 8-Mai-1945

Le Mans

Samedi 19 octobre à partir de 17 heures

Salle Pierre-Guédou Rue du Pont

Orléans

Samedi 19 octobre à partir de 14 h 30

Salle des Bicharderies ZA des Bicharderies à Fleury-les-Aubrais

Fourmies

Samedi 2 novembre de 17 heures à minuit

Espace Mandela

Migrants : une situation scandaleuse

Alors que les députés se prêtaient au débat parlementaire sur l'immigration, la mille et unième opération de communication de Macron, des marins italiens repêchaient treize corps au large de Lampedusa.

Ces treize femmes, originaires d'Afrique de l'Est, rejoignent les milliers, voire les dizaines de milliers d'autres noyés depuis dix ans en Méditerranée en tentant de fuir la misère.

Seule une infime minorité de ces migrants, qui parviennent en France au risque de leur vie, sont traités décemment. Les autres s'entassent dans des squats ou des campements de fortune, attendant d'hypothétiques papiers ou un moyen d'aller plus loin, luttant chaque jour pour vivre et, avant tout, pour trouver à travailler.

Dans l'agglomération de Nantes, cinq à huit cents migrants, y compris des familles avec enfants, s'entassaient dans un gymnase. Il a fallu la mort de l'un d'entre

eux pour que le préfet intervienne, le 8 octobre, c'est-à-dire qu'il fasse évacuer... Ainsi, dans de nombreuses villes, des campements se montent. À Paris, autour de la portion nord-est du boulevard périphérique, un véritable bidonville s'est construit, abritant bien mal 2500 ou 3000 malheureux. Ici aussi la police viendra les déloger, comme elle l'a fait plusieurs fois, mais les migrants n'auront d'autre solution que de revenir. Où donc peuvent-ils dormir, parler avec des compatriotes, avoir des nouvelles, espérer trouver quelque chose, se nourrir, si ce n'est avec les autres? Certaines municipalités et de nombreuses associations font ce qu'elles peuvent pour que les migrants des

camps aient un minimum d'accès à l'eau, aux sanitaires, des interlocuteurs, etc. Mais la question se pose évidemment à une tout autre échelle.

Macron et son chœur parlementaire complice péroreront, les migrants meurent en Méditerranée et crèvent de misère sous les ponts d'autoroute. Il y aurait pourtant suffisamment de bâtiments pour loger immédiatement tous ceux qui sont dans la rue, migrants compris, quitte à réquisitionner. C'est une urgence, l'hiver venant. Mais la moindre mesure d'humanité se heurte dans cette société au droit sacro-saint de la propriété privée, à l'État qui le défend et à la démagogie de politiciens sans scrupules.

Paul Galois



Nos lecteurs écrivent

De l'égalité des enfants



Au matin du 31 août, en lisant *Le Parisien*, un article retient particulièrement mon attention. Il est écrit, sans autre précision, qu'à partir du 1^{er} septembre les enfants de 4 à 11 ans bénéficieront de la gratuité des transports à Paris.

Le lendemain, en me renseignant auprès du guichet RATP, j'apprends que cette mesure ne concerne que les petits Parisiens. À l'heure d'un combat pour l'égalité des chances, cela me semble plus que désolant.

Et ce n'est pas tout. Il y a un second bémol: la gratuité est bien proposée aux enfants de 4 à 11 ans, mais les parents doivent souscrire un abonnement par enfant, de 350 euros annuels, puis se faire rembourser par la mairie de Paris. Là encore, les conditions d'égalité ne sont guère respectées. Les familles défavorisées et/ou nombreuses pourront-elles vraiment avancer de telles sommes?

En approfondissant, on découvre que la mesure concerne plus précisément les enfants scolarisés à Paris. Les enfants de banlieue scolarisés dans les écoles privées parisiennes peuvent donc en bénéficier? De plus, les familles, après avoir souscrit l'abonnement au Navigo de leur enfant, doivent télécharger le document qui permet d'accéder

au remboursement, qui aura lieu dans un délai de deux mois. Là encore, la fracture sociale s'amplifie. Il faut donc avoir accès à Internet et pouvoir avancer, pendant au moins deux mois, 35 euros mensuels par enfant bénéficiaire.

Mme Hidalgo précise que ses motivations sont d'ordre écologique et que les familles parisiennes libérées de la nécessité de prendre la voiture par la gratuité des transports, cela aura des conséquences directes sur la pollution. Il est vrai que les enfants de 4 à 11 ans sont souvent scolarisés loin de leur domicile et que la plupart des familles parisiennes se déplacent systématiquement en voiture. En ce qui concerne les banlieusards, ils semblent moins sensibles à la pollution, ou moins mobiles...

Les enfants de banlieue seront donc privés des offres touristiques et culturelles de la capitale, à moins que l'école ou les parents ne financent leur déplacement. À chacun sa place?

Stéphanie V. - Bagnole

Mort d'un réfugié

Depuis plus de onze mois, des migrants, des hommes, des femmes et des enfants, la plupart venant d'Afrique, du Soudan, d'Érythrée, de Libye, mais aussi d'Irak ou de Syrie, s'entassent dans et autour du gymnase Jeanne-Bernard à Saint-Herblain, dans la banlieue de Nantes.

Ce gymnase désaffecté et insalubre est propriété de l'Église catholique et les migrants expulsés il y a un an du square Daviais, au cœur de Nantes, y ont trouvé refuge. De 300 au départ, ils sont maintenant plus de 800 à survivre dans des conditions effroyables. Très peu de sanitaires, quelques douches froides, les rats, les punaises, les ordures qui s'entassent... Sans le secours des associations qui leur viennent en aide, surtout pour les nourrir, la situation serait pire encore.

Jeudi 3 octobre, l'un d'entre eux a été retrouvé mort, victime d'une crise cardiaque qui serait due à un syndrome asphyxique, dans une cabane de palettes accolée au gymnase. C'était un jeune Tchadien, Omar, qui comme bien d'autres a traversé l'Afrique d'abord, pour se retrouver esclave en Libye, avant de traverser la Méditerranée à ses risques et périls, pour rejoindre une partie de sa famille en

Angleterre.

Cette mort a suscité beaucoup d'émotion, au gymnase d'abord, où la colère des migrants a éclaté dans l'après-midi quand un fourgon mortuaire a voulu emmener le corps de force. Feux de poubelles, barricades, tout l'après-midi les migrants se sont heurtés à la police arrivée en renfort.

La tension est retombée ensuite, faisant place aux discours lénifiants et hypocrites des élus de tout bord, qui étaient parfaitement au courant de cette situation indigne faite aux migrants dans ce gymnase appelé «la jungle» en référence à celle de Calais.

Mais mardi 8 octobre, à l'aube, la police est intervenue au gymnase Jeanne-Bernard pour, selon le sous-préfet, faire un recensement des personnes occupant les lieux. Si effectivement une cinquantaine de femmes et enfants ont eu la promesse d'être mis à l'abri dans d'autres lieux, cette

opération a surtout consisté à «faire le tri» entre les bons migrants, demandeurs du droit d'asile et d'autres clandestins qui se retrouvent rejetés et sans papiers. Une dizaine d'entre eux ont été envoyés ce soir en centre de rétention avant une reconduite à la frontière.

Le préfet s'engage à nettoyer les lieux, à mettre des douches et sanitaires et aussi à nourrir tous ceux qui vont rester en attendant une expulsion définitive avant le 31 décembre. C'est un minimum qui aurait déjà dû être fait il y a longtemps. Mais fait nouveau et particulièrement choquant, les migrants autorisés à rester porteront un badge qui leur donnera accès au site et à eux seuls. Une façon de les contrôler davantage.

La ville de Nantes, quant à elle, s'est engagée à reloger une centaine de migrants dans une ancienne caserne près de la gare, alors qu'il y aurait la possibilité de les reloger tous correctement dans la ville.

Pour les migrants en errance à la veille de l'hiver, rien n'est réglé, au contraire!

Correspondant LO

17 octobre 1961 : en mémoire des travailleurs algériens massacrés

Le 17 octobre 1961, à l'appel du FLN, des dizaines de milliers de travailleurs algériens, partisans de l'indépendance de l'Algérie, manifestaient à Paris contre le couvre-feu discriminatoire que voulait leur imposer le gouvernement de De Gaulle et Michel Debré.

Ils furent durement réprimés, la police du préfet Maurice Papon arrêtant des milliers de manifestants. Beaucoup furent emprisonnés, torturés et, nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Et surtout plusieurs centaines furent assassinés par la police : un crime d'État jamais reconnu, comme pour toutes les guerres

coloniales menées par la France dans son ex-empire, en Indochine, en Algérie ou en Afrique noire.

Le comité Vérité et Justice, qui exige que tous les aspects de ce crime soient reconnus, appelle, avec le soutien d'associations et de partis politiques, tous ceux qui n'ont pas oublié ce crime de l'État français à se retrouver à ce rassemblement :

Jeudi 17 octobre
sur le pont Saint-Michel,
à 18 heures

Lutte Ouvrière
appelle ses amis et sympathisants à se joindre à cette protestation.

Pour en savoir plus :
www.100autres.org

Crise climatique : agir contre le système capitaliste

Samedi et dimanche 5 et 6 octobre, des militants écologistes du mouvement Extinction rébellion ont occupé un centre commercial à Paris. Et à partir de lundi après-midi ils ont occupé à plusieurs centaines la place du Châtelet, bloquant ainsi la circulation dans le centre de Paris. Ils veulent, par ces actions, agir contre les changements climatiques.

Ce mouvement, apparu en 2018 en Grande-Bretagne, organise durant une semaine diverses actions similaires dans plusieurs pays, dont une devant Wall Street. Ils dénoncent avant tout l'inaction des gouvernements contre la pollution et la dégradation de l'environnement.

Leur colère et leur méfiance à l'égard des gouvernements sont justes. Comme tout un chacun, ces manifestants constatent le décalage entre les paroles doucereuses des gouvernants et le fait qu'ils laissent les pollueurs agir. Du coup,

leur volonté de réagir sans plus attendre, et hors des cadres institutionnels qui ne servent qu'à ronronner, est légitime. D'autant plus qu'au moins formellement ils récuse les idées moralisatrices et accusatrices contre les individus, qui servent avant tout à détourner l'attention des véritables responsables.

Les militants d'Extinction rébellion mettent justement en cause le système capitaliste et ses responsabilités dans la crise climatique. Mais mettre en cause la prétendue société de consommation ou



L'occupation du centre commercial Italie2 par Extinction rébellion.

le productivisme empêche de comprendre que la véritable logique du système n'est ni de consommer plus, ni de produire plus, mais de créer davantage de profits, par n'importe quel moyen, y compris en produisant des marchandises bio ou véganes.

La logique du profit et la propriété privée des moyens

de production sont les deux aspects du système qui permettent à des capitalistes d'ouvrir ou de fermer des usines à leur gré, d'utiliser dans leurs usines des produits dangereux, sans même devoir rendre de comptes.

Alors, il y a urgence à agir tout de suite, c'est vrai. La société court à sa perte, c'est vrai. Mais combattre

vraiment le système nécessite de se demander comment. Si des actions d'éclat permettent de se faire entendre, elles n'empêchent en rien ceux qui dirigent l'économie de continuer à le faire et à s'approprier le profit provenant du travail de millions de prolétaires à travers le monde, des femmes et des hommes qui, parce qu'ils produisent avec leur tête, leurs bras et leur sueur toutes les richesses du monde, possèdent aussi les moyens de mettre fin à la logique criminelle de l'économie capitaliste. Se soucier de l'avenir de l'humanité, c'est d'abord prendre conscience que seule la révolte consciente de ces millions de prolétaires contre le système qui les exploite peut être porteuse d'avenir. En luttant contre leurs exploiters, ils ont les moyens d'ôter les rênes de l'économie des mains de ces capitalistes irresponsables et de bâtir une économie enfin régie par les besoins de l'humanité, et non par le profit.

Marion Ajar

Une convention qui ne décidera rien

Le gouvernement a lancé, à grand renfort de trompettes médiatiques, la « convention citoyenne pour le climat », avec 150 personnes tirées au sort. Sous couvert d'exercice démocratique innovant, il espère qu'elle lui servira de paravent peint en vert, comme c'est la mode.

Avec cette convention citoyenne, le gouvernement espère bien faire porter à d'autres la responsabilité de mesures d'autant plus impopulaires qu'elles ont toutes les chances d'épargner la bourgeoisie,

qui pourtant contrôle l'économie, en profite, et porte la responsabilité du dérèglement climatique.

Ces 150 citoyens, censés proposer au gouvernement des mesures visant à réduire d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre en France d'ici 2030, se méfient des tours de passe-passe habituels des gouvernants. Ils ont obtenu que leurs débats soient filmés et mis en ligne. Mais le gouvernement garde la main : ainsi un groupe de travail de cette convention porte sur

la consommation, concept permettant de mettre en accusation toute la population et de la faire payer. Par contre, aucun n'a comme thème la production : le patronat ne sera pas mis en accusation.

Questionnant le Premier ministre sur le devenir de leurs propositions, ces citoyens se sont entendu répondre : « Je ne peux pas vous promettre que toutes vos propositions vont être appliquées. » Des mesures inoffensives pourraient être mises en œuvre par décret, voire

par référendum. Mais Macron a expliqué qu'il présenterait les autres « sans filtre » au Parlement, où il garde la main sur la majorité macroniste, lui permettant d'écarter aisément celles qui pourraient coûter à la bourgeoisie.

Alors, même si cette convention émet des idées, elle n'aura de toute façon aucun pouvoir, sinon celui de permettre au gouvernement de faire quelques discours pour afficher ses prétendues préoccupations écologiques.

Lucien Déroit

Sainte-Pazanne : des cancers qui se multiplient

À Sainte-Pazanne, en Loire-Atlantique, et dans un rayon de dix kilomètres autour, des parents d'élèves se sont rendu compte que, depuis 2015, 17 enfants avaient développé des cancers, dont sept dans la même école. Quatre enfants en sont morts.

Les résultats des prélèvements effectués sous l'égide de l'ARS (Agence régionale de santé) dans une école particulièrement concernée révèlent que certaines salles ont des concentrations en radon plus de six fois supérieures aux normes. À cela s'ajoute la présence de champs électromagnétiques dus à cinq lignes, dont quatre à haute tension, enterrées sous la cour. Dans l'air, on note la

présence d'insecticides et de composés chimiques interdits depuis plus de vingt ans.

Une association de parents d'élèves, Stop aux cancers de nos enfants, s'est montée, reprochant le caractère ponctuel de ces analyses, qui ne prennent pas en compte les effets à long terme et ne tirent pas de conclusions. Elle a financé les prélèvements de cheveux des enfants, qui révèlent la

présence de métaux et de polluants organiques.

Pour l'instant, la seule mesure effective a consisté à déplacer la ligne rouge au niveau de laquelle les enfants attendaient à la sortie de l'école, car elle était située sur les lignes à haute tension. Et il n'existe toujours pas de réseau d'alerte dans les hôpitaux.

Alors, les parents continuent à se mobiliser pour réclamer, en plus de l'application d'un principe de précaution, que les services de l'État se donnent les moyens de poursuivre sérieusement les recherches.

Correspondant LO



Réunion publique des habitants de Sainte-Pazanne.

Rouen: les mensonges de Lubrizol

Dix jours après l'incendie qui a ravagé l'usine Lubrizol de Rouen jeudi 26 septembre, l'incertitude règne toujours sur ses conséquences pour la population. Et le fait que la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, ait annoncé que les résultats des dosages de dioxines étaient rassurants n'y change rien.

Vendredi 4 octobre, une semaine après la catastrophe, la préfecture a révélé que, en plus des 5 253 tonnes d'hydrocarbures et additifs qui avaient brûlé chez Lubrizol, une quantité indéterminée de produits divers était également partie en fumée dans l'entreprise Normandie logistique qui la jouxte. Cette firme stockait 9 050 tonnes de produits, dont 4 157 tonnes appartenaient à Lubrizol. Lundi 7, ses dirigeants étaient toujours dans l'incapacité de dire quels produits avaient brûlé et en quelle quantité.

La fuite des responsabilités

Dans l'attente des résultats de l'enquête, Lubrizol et Normandie logistique se rejettent la responsabilité du départ de feu. Quoi qu'il en soit, c'est Lubrizol, dont les produits ont mis en

danger la santé de la population, qui doit en assumer les conséquences. Cela ne semble pas être dans ses intentions: son PDG a déclaré qu'il n'y aurait aucune conséquence pour la santé! Cette multinationale s'est seulement dite disposée à «participer» à la réparation des conséquences de l'incendie, avec un dispositif pompeusement nommé «Lubrizol solidarité». Pour un peu, elle se ferait passer pour une entreprise philanthropique!

Qui paiera les prélèvements et analyses et le suivi médical sur le long terme des personnes exposées? Le nettoyage et la dépollution? Les pertes des éleveurs, qui jettent leur production laitière dans la fosse à purin depuis deux semaines et ne savent pas si le maïs qu'ils ensilent ne devra pas lui aussi être détruit? Qui indemniserà les maraîchers

qui ne peuvent récolter et vendre leurs légumes? D'autant plus que, si les prochaines analyses du lait ou des végétaux révèlent des seuils de dioxine «acceptables», Lubrizol pourra se dédouaner de toute responsabilité et renvoyer la faute vers les autorités publiques qui ont invoqué le principe de précaution. 1 800 agriculteurs sont touchés dans 112 communes de Seine-Maritime, sans compter ceux de 96 communes des Hauts-de-France touchées par les retombées de suies et d'hydrocarbures.

Le Premier ministre Édouard Philippe a beau se déclarer déçu par Lubrizol et la ministre de la Transition écologique Élisabeth Borne vouloir faire appliquer le principe pollueur-payeur, ils n'ont aucun moyen de contraindre ce patron à payer et ne veulent pas en avoir!

La population toujours inquiète

Dans l'agglomération, les inquiétudes sont toujours vives. Même si les fumées et les suies ont disparu, il reste des odeurs très



désagréables, localement, au gré des vents et des manipulations par les équipes de nettoyage des fûts endommagés par l'incendie. Les ouvriers chargés de la dépollution pataugent dans une couche de boue noirâtre et irisée d'une vingtaine de centimètres.

Les riverains, et en particulier les gens du voyage dont l'aire est située à moins de 500 mètres de Lubrizol, hésitent toujours sur la conduite à tenir. Dans la nuit de l'incendie, les pompiers leur ont dit de partir – mais pour aller où? Rien, aucun lieu de confinement n'était prévu. Du coup, beaucoup sont restés; les autres sont revenus quelques heures ou quelques jours plus tard, désemparés. Et ce n'est pas le numéro vert, mis en place par la métropole, qui permettra à la population d'avoir des réponses: les fiches mises à disposition des téléopérateurs d'un centre d'appel privé ne les donnent pas!

Mercredi 2 et jeudi 3,

dans le collège Lecanuet situé non loin de Lubrizol, l'air était irrespirable et de nombreux élèves se plaignaient de maux de tête et de nausées. Mais, lorsque le personnel a voulu faire valoir son droit de retrait, comme l'avaient fait d'autres enseignants des écoles primaires voisines la semaine précédente, le rectorat l'a refusé. Une trentaine d'enseignants et d'agents territoriaux se sont donc mis en grève lundi 7 octobre, ils ont accroché des banderoles aux grilles du collège et ont invité les parents d'élèves à ne pas envoyer leurs enfants au collège et à protester avec eux.

Le conseil municipal du lundi 7 a été bousculé par des habitants, des représentants d'un collectif Lubrizol et la CGT, qui réclament la vérité et que Lubrizol paie les dégâts. Après la manifestation de mardi 1^{er}, où le préfet n'a pas daigné recevoir une délégation, ils appellent à de nouvelles manifestations.

Correspondant LO

Les caprices d'un panache de fumée

Au 3 octobre, suite à l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen, 206 communes étaient concernées par un arrêté sanitaire interdisant la commercialisation des produits agricoles ou d'élevage.

Le nombre de ces communes a augmenté au fur et à mesure que riverains et agriculteurs constataient des dépôts de suie

sur leurs champs, jardins ou voitures, et qu'ils étaient confirmés par la police.

Mais chacun est perplexe devant la liste des communes et le fait que ce panache de fumée ait respecté des limites administratives. La liste présente en effet de nombreux trous: ainsi des producteurs d'une commune encadrée par des communes

concernées peuvent vendre leur production, alors que le producteur voisin, situé à quelques mètres, en a l'interdiction. Cet épisode rappelle comment le nuage de Tchernobyl, suite à l'accident de la centrale nucléaire, s'était, selon le gouvernement de l'époque, miraculeusement arrêté devant les frontières françaises!

Inès Rabah

Sites Seveso: complicité de l'État

Au fil des années, la réglementation concernant la sécurité a été assouplie pour les sites classés Seveso. Le dernier assouplissement a été la loi dite Essoc, «pour un État au service d'une société de confiance», d'août 2018.

Cette loi permet au préfet d'autoriser une entreprise à faire des travaux sans passer par une autorité environnementale indépendante et une étude d'impact systématique. Ainsi, la préfecture de Seine-Maritime a donné son feu vert à Lubrizol, en janvier puis en juin 2019, pour deux demandes d'extension de ses capacités de stockage de produits

dangereux, sans les soumettre au préalable à une évaluation des risques. La première demande portait sur une augmentation de 1 598 tonnes de produits stockés sur le site, dont 1 436 tonnes de substances inflammables et 36 tonnes à la toxicité aiguë. Celle de juin concernait 240 conteneurs d'une capacité de 4 800 mètres cubes, dont 600

tonnes de substances inflammables et dangereuses pour l'environnement.

Et, trois jours avant l'incendie de Lubrizol, Édouard Philippe annonçait un nouveau chantier de simplification des règles de contrôle des entreprises classées dangereuses pour l'environnement. Le gouvernement Macron se targue d'être un défenseur de l'environnement; mais, au nom d'allègements de la réglementation, il donne ainsi aux entreprises un permis de polluer, voire de tuer.

Correspondant LO



Incendie en 2018 sur un site classé Seveso, Saipol, à Dieppe.

Enseignement: les raisons de la colère

Le suicide de Christine Renon, directrice d'école à Pantin, a déclenché une vague de colère parmi les enseignants et aussi parmi les parents.

Dès le 26 septembre, les parents d'élèves de l'école ont écrit au ministre Blanquer pour l'interpeller sur le « cri d'alerte » de la directrice, affirmer leur détermination « à poursuivre les combats de Christine Renon » et lui demander des comptes sur le sous-effectif et le manque de formation du personnel d'animation et d'éducation, dénoncés dans la lettre.

Le 1^{er} octobre, une pétition syndicale d'hommage à Christine Renon, dénonçant les conditions de travail des enseignants, a recueilli près de 120 000 signatures

en cinq jours. Jeudi 3 octobre, jour des obsèques de Christine Renon, partout en France des milliers de professeurs d'école, de collège et de lycée ont fait grève et se sont rassemblés devant les rectorats ou inspections d'académie, avec prises de parole combatives relayées par la presse. Le même jour, des directeurs d'école de Pantin ont bravé leur devoir de réserve et publié une tribune dénonçant leurs conditions de travail.

Tous dénoncent l'épuisement professionnel des enseignants qui, seuls face à des classes toujours plus



La grève du 3 octobre à Bobigny.

surchargées, sont censés pallier le manque d'infirmiers, de médecins scolaires et d'assistants sociaux. Ils dénoncent aussi leur sentiment d'impuissance face aux situations parfois tragiques des élèves, liées au pourrissement de cette société en crise. Certaines prises de parole, comme à Cahors, ont élargi le problème du sous-effectif à celui des hôpitaux, des Ehpad, des crèches, des

pompiers, rappelant la destruction de centaines de milliers de postes de fonctionnaires par les gouvernements successifs.

Face à l'expression de cette colère, le ministre de l'Éducation nationale et le recteur de Créteil ont fini par sortir de leur silence. Le premier, en essayant de cantonner le problème à celui du statut des directeurs d'école, dont il s'est dit « prêt à discuter ». Le second, en

adressant aux enseignants de l'académie de Créteil un mail écrit dans la langue de bois habituelle: « La mission qui est la nôtre, transmettre des savoirs et des valeurs, est la plus grande des missions républicaines. À ce titre, la nation vous doit protection et soutien. » Ces mots, perçus comme une hypocrisie supplémentaire, n'ont fait que raviver l'exaspération!

Julie Lemée

À Pantin

À Pantin, le 3 octobre, un rassemblement a eu lieu le matin à la station du RER pour s'adresser aux travailleurs. Une centaine de personnes se sont retrouvées pour crier leur colère contre leurs conditions de travail et le silence assourdissant de l'Éducation nationale.

Le cortège, très dynamique, s'est dirigé vers l'antenne de l'inspection d'académie, toute proche, avec tracts, banderoles, casseroles, sifflets. Les manifestants ont envahi le hall du bâtiment administratif de la mairie, aux cris de « Passionnés mais révoltés », « Plus jamais ça », « La galère à l'école, y'en a ras-le-bol ».

À Pantin, il existe un contentieux supplémentaire avec la mairie qui maintient la semaine de quatre jours et demi, qui épuise les équipes éducatives, entraînant le départ de nombreux enseignants. Un sujet que la mairie traite avec mépris quand les enseignants font part de leurs difficultés: « Si vous n'êtes pas contents,

allez à Bobigny. » Les employés de la mairie et les personnes présentes sont sortis pour applaudir enseignants et parents d'élèves, qui se sont ensuite rendus au bureau du maire. Celui-ci n'a pas daigné les recevoir.

L'après-midi, les manifestants ont retrouvé devant l'inspection d'académie de Bobigny des parents et des enseignants de toute l'Île-de-France. Après une minute de silence, les prises de parole ont remis les points sur les « i »: Christine Renon n'était ni fragile, ni dépressive, ce sont ses conditions de travail qui l'ont tuée.

Samedi 5, plusieurs centaines de personnes ont participé à la marche blanche entre la mairie et l'école Méhul. La colère restait palpable, ainsi que l'envie de continuer la mobilisation pour obtenir une réelle amélioration de la situation, pour les équipes enseignantes comme pour les élèves.



Pantin, le 5 octobre.

À Lyon

Plusieurs rassemblements ont eu lieu le 3 octobre dans l'agglomération lyonnaise.

À Vaulx-en-Velin, 200 enseignants de la commune se sont réunis pour partager leur émotion et leur colère contre le gouvernement et l'institution responsables de cet acte désespéré.

À Reims

Le 3 octobre, une centaine d'enseignants se sont rassemblés à 17 heures devant le rectorat de Reims.

Parmi eux, beaucoup de directrices et de directeurs d'école, dont certains ont pris la parole pour dire leur colère, la charge de travail toujours plus grande, l'absence de moyens pour y faire face et les pressions de la hiérarchie, mais aussi leur envie d'y résister.

À Toulouse

Le 3 octobre la grève a été bien suivie dans les écoles du département. Au rassemblement devant le rectorat de Toulouse, près de 1 000 personnes étaient là: professeurs des écoles, mais aussi des collèges et

des lycées.

Les réformes se succèdent mais ne visent qu'à réduire les moyens de l'Éducation nationale, qui doit faire toujours plus avec toujours moins. Dans les écoles toulousaines, tout ce qui est décrit par Christine Renon dans sa lettre est une réalité. La veille de la rentrée, il manquait des enseignants dans les écoles. Ce manque de personnel existe aussi dans les centres de loisirs, parmi le personnel de la mairie qui s'occupe du ménage ou de la cantine, parmi les aides de vie scolaire qui accompagnent les enfants en situation de handicap!

Seine-Saint-Denis: moyens en baisse pour les élèves étrangers

Pour la deuxième année, les moyens financiers alloués en heures d'enseignement pour les élèves qui arrivent d'un autre pays et qui ne maîtrisent pas encore suffisamment le français pour suivre en classe ordinaire ont drastiquement baissé dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Cela a des conséquences catastrophiques pour la formation de ces jeunes.

En effet, depuis la rentrée 2018, chaque UPE2A (Unité pédagogique d'enseignement pour élèves allophones arrivants) s'est

vu voler cinq heures. C'est d'ailleurs la même chose pour les dispositifs qui accueillent les élèves en situation de handicap. Cette année, en prime, les autorités ont retiré deux heures de plus sur les six

heures de suivi devant être allouées à chaque UPE2A. Ces économies s'ajoutent au fait que ces élèves ne sont même pas comptés dans les effectifs totaux des établissements.

Depuis longtemps, à cause de l'insuffisance du nombre de ces dispositifs, ces élèves attendent des mois, parfois une année scolaire, avant d'être scolarisés. Lorsqu'ils fréquentent enfin un

établissement scolaire secondaire, les familles découvrent désormais un emploi du temps très allégé, parfois sans sciences, sans anglais, sans arts ou sans éducation physique et sportive! Les enseignants sont censés organiser leur « inclusion » pour les matières manquantes, mais c'est mission impossible: ou bien les classes ordinaires sont déjà surchargées, ou bien le niveau en

français ou dans la matière concernée et l'âge ne sont pas adaptés à l'élève! Sans parler de l'imbroglio des emplois du temps des classes d'inclusion et des heures du dispositif qui se chevauchent.

Il n'est pas dit que les équipes éducatives et les familles subissent cette scolarité au rabais sans protester.

Correspondant LO

Irak : révolte contre une situation insupportable

Depuis le mardi 1^{er} octobre, des milliers d'Irakiens manifestent chaque jour à Bagdad, la capitale, mais aussi dans de nombreuses autres villes comme Nassiriya, Diwaniyah, ou encore Bassora et Nadjaf, villes situées au sud de l'Irak. La répression très violente a déjà fait 100 morts, et plus de 4 000 blessés.

L'armée a envoyé un communiqué reconnaissant un usage excessif de la force. C'est peu dire. À Sadr City, le grand quartier populaire de la capitale, des vidéos ont montré des manifestants qui se mettent à couvert sous des rafales ininterrompues de tirs, parfois à l'arme lourde. Majoritairement des jeunes, ils réclament des services publics qui fonctionnent, des emplois, en particulier pour les jeunes – un jeune sur quatre se retrouve au chômage – et la fin de la corruption qui en seize ans a englouti quatre fois le budget de l'État.

C'est aussi l'exigence du départ du gouvernement d'Abdel Mahdi, entré en fonction il y a un an, qui se fait entendre. « Le peuple veut un changement de régime », « Rendez-nous notre patrie ! », « Au nom de la religion, les voleurs nous ont pillés », scandaient des manifestants.

Le gouvernement a annoncé dimanche 6 octobre une série de mesures

sociales, mais ces engagements oraux ont peu de chances de calmer la colère qui s'exprime dans la rue, tant la classe politique est discréditée.

Les classes populaires paient depuis trop longtemps les conséquences de l'incurie du pouvoir politique et des interventions impérialistes dans la région. La dernière intervention militaire américaine, en 2003, suivie de plusieurs années d'occupation, a détruit le pays, le laissant en proie à des milices de toute obédience et à des gouvernements fantoches et corrompus. Depuis 2011, des mouvements de révolte éclatent périodiquement. Ainsi, durant l'été 2018, tout le sud de l'Irak avait été le théâtre d'une importante agitation sociale. Pendant des semaines, la population de Bassora, la grande ville pétrolière du sud, avait manifesté – déjà – pour exiger des services de base, notamment la distribution de l'eau et de l'électricité, des emplois et la fin de la corruption du



régime. Cette révolte s'était propagée dans toute la province et, au-delà, dans celles de Dhi Qar, Maysan, Nadjaf, situées plus au nord, jusqu'à la capitale, Bagdad.

C'est le renvoi du chef du contre-terrorisme, Abdelwahab al-Saadi, rendu populaire par son engagement dans la guerre contre l'organisation État islamique, qui aurait déclenché la colère. Les différents appels à manifester auraient ensuite circulé sur les réseaux sociaux, à l'image peut-être de ce qui se passe en Algérie.

Si les protestations semblent avoir démarré spontanément, il ne manquera pas de dirigeants politiques et religieux pour tenter de leur fixer des limites, tel le chef religieux

chiite Moqtada Sadr. Celui-ci a appelé dans un premier temps à organiser des sit-in pacifiques, puis vendredi 4 octobre il a réclamé la démission du gouvernement... auquel participe la coalition qu'il a créée lors des dernières législatives. Il a acquis sa popularité en s'opposant, à la tête de la milice qu'il a créée, aux troupes d'occupation américaines et britanniques et, parfois, aussi aux nouvelles autorités irakiennes. Mais, lors des mouvements de 2018 déjà, tout en encourageant la protestation, il continuait de participer à une coalition avec al-Abadi, le prédécesseur du chef du gouvernement actuel.

La colère de la jeunesse, des travailleurs et des classes

pauvres irakiennes va cependant bien au-delà de questions politiques ou de conflits religieux et ethniques. Après des années de guerre, dans un pays détruit, face à des conditions de vie insupportables, les revendications sociales, l'aspiration à pouvoir vivre dignement et à espérer dans l'avenir ressurgissent. En Irak, comme dans d'autres pays de la région, la situation de guerre permanente et la misère qui en découle sont de plus en plus invivables, et les masses populaires cherchent la voie pour en sortir. La seule véritable issue sera dans la mise en cause de la présence impérialiste et le renversement des classes dirigeantes locales, qui lui sont liées.

Aline Rétesse

Kurdes de Syrie : otages de la politique impérialiste

Mercredi 9 octobre, la Turquie a lancé une offensive militaire contre le Rojava, la zone kurde autonome du nord de la Syrie. Le gouvernement Erdogan s'est visiblement senti autorisé à mener cette attaque après les communiqués de Trump annonçant le retrait des troupes américaines de cette zone.

Il est vrai que Trump avait contrebalancé ses déclarations en menaçant de détruire l'économie turque si la Turquie « dépassait les limites ». Mais pour les Kurdes la menace était claire.

Ils sont 30 à 40 millions, dispersés sur plusieurs pays, essentiellement la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie. Privés de droits nationaux et opprimés, les Kurdes ont espéré voir leur situation s'améliorer après les guerres en Irak et en Syrie. Le Kurdistan autonome irakien existe officiellement depuis 2005, et depuis 2012 les Kurdes de Syrie ont pu, eux aussi, gérer le territoire autonome du Rojava, qui constitue l'ouest du Kurdistan revendiqué par les nationalistes. Il a

fait la une de l'actualité lors de la bataille de Kobané en 2014-2015, quand les combattants

des YPG (Unités de protection du peuple) ont résisté à l'avancée de l'État islamique, ou lors de l'attaque contre Afrin (entre janvier et avril 2018), quand à l'inverse ils ont été repoussés par l'armée turque.

Les États-Unis se sont appuyés sur les milices kurdes syriennes, les YPG, pour

lutter contre l'organisation État islamique (EI) dans la région. Onze mille combattants kurdes ont péri dans ces combats. Ces milices se chargent encore aujourd'hui de maintenir en détention 10 000 membres des milices de l'EI. Mais, l'organisation État islamique ne semblant plus présenter un danger, l'intérêt d'une alliance avec ces milices kurdes syriennes a considérablement diminué, d'autant que les dirigeants impérialistes ont besoin de la Turquie pour maintenir un certain ordre dans la région. Or Erdogan veut absolument s'opposer à l'autonomie des Kurdes syriens.

Les dirigeants américains pourraient maintenant lâcher complètement les milices de l'YPG, après les avoir utilisées contre l'EI. Ce ne serait pas la première fois que l'impérialisme opérerait un tel retournement.

Ainsi, en 1991 et sans remonter plus loin, lors de la

première guerre du Golfe, les dirigeants américains avaient appelé le peuple irakien à se soulever contre Saddam Hussein, coupable de les avoir défiés en occupant le Koweït. Cela entraîna une insurrection kurde, que les dirigeants américains laissèrent l'armée de Saddam Hussein réprimer, avec la complicité de toutes les autres puissances impérialistes, dont la France. Ce n'est qu'une fois assurés que tout risque révolutionnaire était écarté qu'ils protégèrent le Kurdistan irakien, ce qui lui permit de gagner une autonomie bien fragile et toujours susceptible d'être remise en question.

L'autonomie conquise au Rojava à la faveur des combats est maintenant remise en cause par la politique impérialiste, qui ne défend les droits des peuples qu'en fonction de ses besoins et de l'évolution de ses alliances.

A. R.



Manifestation de soutien aux YPG à Afrin en janvier 2018.

Équateur : révolte contre les attaques du gouvernement

En Équateur, l'état d'urgence décrété jeudi 3 octobre par le président Lenin Moreno, après des affrontements violents dans les principales villes du pays sur fond de grève générale des transports, n'a pas arrêté la mobilisation de la population. Actions massives et blocages se multiplient dans tout le pays.

L'annonce par le président de mesures aux conséquences dramatiques pour les classes populaires a mis le feu aux poudres. Il y a d'abord l'arrêt des subventions publiques au prix de l'essence qui durait depuis quarante ans, qui double le prix à la pompe. En l'absence de réseau ferré, bus et taxis sont utilisés par la population. Confrontés à la hausse de l'essence, les transporteurs devraient augmenter leurs tarifs. Par ailleurs, les travailleurs du secteur public perdent un jour de salaire par mois et voient leurs congés réduits de 30 à 15 jours, tandis que les salaires des contractuels

baissent de 20%.

Lenin Moreno avait été élu en 2017 comme successeur de Rafael Correa. Ce dernier, allié de Hugo Chavez et Evo Morales, avait financé des programmes sociaux et des infrastructures dans toutes les régions, en particulier les Andes et l'Amazonie, sans toutefois s'en prendre aux intérêts de la bourgeoisie.

Comme au Venezuela, la chute des cours du pétrole a eu des conséquences catastrophiques. La dette a explosé. Sous la pression des banquiers internationaux, Lenin Moreno mène désormais une politique de plus en plus antiouvrière qui le

rend très impopulaire : mesures accentuant la précarité et la flexibilité des contrats de travail ; licenciements massifs de contractuels du secteur public ; privatisation des entreprises d'État les plus rentables ; et innombrables concessions territoriales accordées aux géants mondiaux de l'industrie minière. Ces attaques, aujourd'hui contestées, ont été négociées avec le FMI en contrepartie d'un nouveau prêt de 4 milliards de dollars.

Le 3 octobre, les syndicats de transporteurs appelaient à la grève contre ce plan, rejoints par les syndicats ouvriers, les organisations étudiantes et la Confédération des nations indigènes. Tout le pays se retrouvait bloqué et les rues de Quito, Guayaquil ou Cuenca se remplissaient de manifestants. Dans les trois plus grosses villes du pays, il y a eu des

heurts violents avec la police. Le soir, Lenin Moreno décrétait soixante jours d'état d'urgence. Le lendemain, le président de la Fédération nationale des coopératives de transport appelait à la fin de la grève, tandis que le gouvernement faisait circuler des chars dans les rues de la capitale Quito.

Loin de s'arrêter, le mouvement a pris alors dans tout le pays une nouvelle dimension. Dans toutes les provinces, les routes sont bloquées par des paysans ou des communautés indigènes. En Amazonie, des puits de pétrole sont occupés. Dans la province de Bolivar, le siège du gouvernement a été pris d'assaut par les manifestants.

En réponse à l'état d'urgence, la Confédération des nations indigènes a décrété son propre état d'exception, en annonçant que les

policiers et les militaires se rendant sur les « territoires ancestraux » seraient arrêtés et jugés par la population. Cela s'est effectivement produit les jours suivants dans plusieurs provinces. La même confédération a lancé une marche sur Quito, pour se joindre à la grève nationale appelée par les syndicats ouvriers, le 9 octobre. Dès le 7, face à l'afflux de manifestants dans le centre historique de la capitale, le palais présidentiel a été évacué et le gouvernement transféré à Guayaquil.

Lenin Moreno a beau accuser les grévistes et manifestants d'être des putschistes manipulés par l'ancien président Correa ou le président vénézuélien Maduro, la protestation populaire contre lui et ses attaques ne cesse de grandir.

Antoine Ferrer



Scène d'émeute dans une rue de Quito.

Liban : manifestations contre l'austérité et le pouvoir

Des manifestations se sont déroulées fin septembre et début octobre au Liban, dans le centre-ville de Beyrouth ainsi qu'à Tripoli, à Saïda et Baalbeck. La corruption des dirigeants, la vie chère et l'austérité étaient dénoncées par des manifestants réunis à l'appel des réseaux sociaux et de partis ou associations d'opposition, tels Amal, Saaba ou al-Wahi.

« Révolution », « On a faim » et « Le peuple veut la chute du régime », pouvait-on entendre, clairement en référence aux slogans des manifestants des « printemps arabes ». La mise en accusation des politiciens au pouvoir, de la corruption, de leur propension à puiser dans les fonds publics, traduit la dégradation de la situation économique d'une grande partie de la population. « On travaille jour et nuit pour survivre », « On ne peut plus payer les soins de santé », relevaient des

manifestants. Le président Aoun et le Premier ministre Hariri étaient ciblés, mais la colère se dirigeait surtout contre les mesures d'austérité pesant sur les plus pauvres, le chômage (qui toucherait 46% de la population active) et les multiples difficultés quotidiennes.

En effet, outre l'augmentation récente de la TVA, la population doit supporter de lourds impôts indirects (taxes sur les importations et les télécommunications). Le prix du kilowatt est en hausse. L'eau courante et

l'électricité fréquemment coupées, obligeant les usagers à recourir à des générateurs privés payants, l'effondrement de la valeur de la livre libanaise et la pénurie de dollars, devenus nécessaires dans de nombreux échanges : tout concourt à exaspérer le mécontentement de la population laborieuse, à qui le pouvoir et la finance font payer le prix d'une dette d'État colossale.

Ceux qui sont descendus dans la rue ont voulu exprimer leur colère contre l'incurie du pouvoir au service d'une bourgeoisie locale infatuée, et face au mépris des dirigeants internationaux, dont Macron, qui suspendent leurs promesses d'aides à des mesures d'austérité supplémentaires.

Viviane Lafont

Pour la BNP-Paribas : l'argent du Darfour n'a pas d'odeur

Jeudi 26 septembre, neuf Soudanais soutenus par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et l'ONG Project Expedite Justice ont déposé plainte contre la banque BNP Paribas pour complicité de crimes contre l'humanité, de génocide et d'actes de torture, commis au Soudan entre 2002 et 2008.

BNP Paribas a en effet financé le régime dictatorial d'Omar el-Bechir, lui permettant de payer et d'armer les milices Djanjawid, dont les exactions ont fait plus de 300 000 morts dans la province du Darfour.

Omar el-Bechir, avant d'être chassé du pouvoir en avril dernier par la révolte populaire, a pu multiplier pendant des années les exactions, et pas seulement au Darfour, avec la complicité

des dirigeants impérialistes et de la France en particulier, au point qu'il n'est d'ailleurs même pas certain que la justice française accepte cette plainte et instruisse l'affaire. Les dirigeants occidentaux ont fini par laisser tomber el-Bechir, ce qui n'a pas empêché la BNP Paribas de continuer à faire des affaires.

Alors, l'un des plaignants soudanais, Abdalhaleim Hassan, qui a été arrêté et battu à trois reprises par les services de renseignements soudanais après que plusieurs membres de sa famille ont été tués lors de l'attaque de son village au Darfour en 2003, a raison d'affirmer : « Ces exactions n'auraient pas été possibles sans argent. » La responsabilité de la BNP Paribas est en effet mise en cause.

Aline Urbain



Grande-Bretagne : le Brexit en campagne électorale

Plus on approche du 19 octobre et plus les spéculations sur l'avenir du Brexit et du Premier ministre Boris Johnson s'amplifient. Car si, à cette date, Johnson n'a pas conclu un nouvel accord de divorce avec l'Union européenne (UE) et obtenu le soutien du Parlement britannique pour cet accord, il devra demander un délai supplémentaire de trois mois à l'UE, pour poursuivre les négociations en cours afin de parvenir à un accord de divorce susceptible de satisfaire tout le monde.

C'est en effet ce que lui impose une loi (la loi Benn) conçue et votée en septembre par l'opposition parlementaire, tous partis confondus, pour empêcher Johnson de faire sortir la Grande-Bretagne de l'UE sans l'accord formel des députés. Reste à savoir s'il se pliera à cette loi, lui qui ne cesse de répéter que rien ne pourra empêcher le Brexit d'avoir lieu le 31 octobre, comme il l'a promis, avec ou sans accord de divorce. D'autant qu'il s'est déjà fait remarquer pour son attitude quelque peu cavalière vis-à-vis de la loi. Ne vient-il pas de se faire recadrer par la Cour suprême pour avoir tenté illégalement de soustraire ses négociations sur le Brexit au contrôle du Parlement, en ordonnant sa suspension pendant cinq semaines ?

Il est vrai que, la Constitution non écrite en vigueur en Grande-Bretagne étant

ce qu'elle est, c'est-à-dire un énorme fatras de pratiques, coutumes et jurisprudences, dont il faut parfois rechercher la signification plusieurs siècles en arrière, elle permet bien des coups tordus à ceux qui savent s'en servir. C'est ainsi que, selon son entourage, Johnson s'apprêterait à recourir à une astuce juridique pour que la Cour suprême lui ordonne de se soumettre à la loi Benn.

Ainsi Johnson pourra-t-il prétendre que, si le Brexit n'a pas lieu le 31 octobre comme il l'avait promis, ce n'est pas à lui qu'il faudra s'en prendre, mais à une longue liste de coupables qu'il a désignés de longue date à la vindicte publique. Cette liste inclut ce qu'il appelle les élites qui chercheraient à « priver le peuple de sa victoire » en mettant des bâtons dans les roues du Brexit, mais aussi le Parti travailliste et les députés

qui ont soutenu la loi Benn, que Johnson accuse de vouloir le forcer à capituler face à l'ennemi, c'est-à-dire à l'UE.

Ces petits jeux résument très bien la politique de Johnson, qui n'a en fait pas grand-chose à voir avec le Brexit lui-même. Le véritable et unique enjeu de cette politique, c'est l'avenir du Parti conservateur en général et celui de Boris Johnson en particulier. Dans l'état actuel des choses, Johnson n'a ni légitimité, puisqu'il n'a jamais remporté d'élection à la tête de son parti, ni majorité au Parlement. Or il a besoin des deux.

Johnson mène donc une campagne tous azimuts en vue de nouvelles élections parlementaires anticipées, en espérant qu'elles se produiront très vite. Dans cette campagne, il se présente tour à tour comme : le champion des 17 millions d'électeurs qui ont voté pour le Brexit lors du référendum de 2016 (le « peuple », dont il exclut allègrement les 29 millions d'électeurs inscrits qui n'ont pas voté pour le Brexit) ; le champion de ceux qui, après trois années de négociations, veulent qu'on en finisse d'une façon ou d'une autre avec le



Mars 2019, dans une manifestation anti-Brexit.

Brexit; et, surtout, le champion d'un nationalisme britannique qui ne demande qu'à s'épanouir, pourvu qu'on le débarrasse du carcan de l'UE et du fardeau de l'immigration ! La campagne de Johnson ne se distingue donc en rien de celle

de son rival souverainiste, le Brexit Party, aujourd'hui dirigé par son ancien acolyte lors du référendum de 2016, Nigel Farage. La boucle est ainsi bouclée sans que le « peuple » y gagne quoi que ce soit.

François Rouleau

Haiti : colère contre le pouvoir

Depuis plusieurs semaines, des manifestations populaires importantes réclament le départ du président d'Haïti, Jovenel Moïse. En particulier, vendredi 27 septembre, les Haïtiens étaient des milliers à protester dans les rues de la capitale Port-au-Prince pour exprimer une nouvelle fois leur colère. Nos camarades de l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (OTR-UCI) décrivent les événements dans leur journal *La Voix des travailleurs*.

Ce sont les classes exploitées, comme les chauffeurs de taxi moto, les jeunes déshérités des quartiers pauvres, qui ont débuté cette colère le lundi 17 septembre, pour protester contre les manœuvres du gouvernement et des importateurs des produits pétroliers. Devant l'exaspération et l'aggravation des conditions de vie provoquée par cette rareté artificielle, le mouvement s'est étendu à plusieurs villes de province.

Quand, dans la foulée de cette fronde générale, l'opposition a appelé à manifester contre le gouvernement

le vendredi 20 septembre, beaucoup parmi les masses exploitées n'ont pas boudé l'appel. Nombreux, ils sont descendus dans les rues pour crier leur colère contre ce régime corrompu dont ils demandent la démission.

Mais, dans les médias, ce ne sont pas les jeunes des bidonvilles qui, pris à partie par la police, sont montrés. Les revendications qu'on entend ne sont pas celles concernant les mauvaises conditions d'existence de la classe ouvrière et des masses exploitées, mais plutôt presque exclusivement celles des politiciens de

l'opposition. Ces politiciens bourgeois opportunistes, tout en participant à ces luttes, veulent en prendre la direction pour arriver au pouvoir.

Les travailleurs et tous ceux qui se revendiquent de leur camp doivent

savoir que ces politiciens sont là pour profiter de leurs combats pour prendre le pouvoir avant de retourner leurs fusils contre eux, une fois au timon des affaires.

Les luttes de la classe ouvrière et de la grande

majorité des exploités leur serviront totalement le jour où elles se donneront les moyens de les penser, de les préparer, puis de les diriger avec l'aide de leur propre parti, le parti des travailleurs révolutionnaires.

La Voix des travailleurs



Port-au-Prince, le 27 septembre.

Rapport sur le logement : insalubrité record

Le rapport du 8 octobre de la Fondation Abbé-Pierre sur le logement insalubre en région Île-de-France donne des chiffres terrifiants.

Près de 1,2 million de personnes sont mal logées, soit 10% environ de la population de cette région. La Fondation Abbé-Pierre parle de 586 000 personnes s'entassant dans des appartements trop petits et de 462 000 devant se contenter d'appartements sans confort. Pire encore, l'Île-de-France regroupe un tiers des bidonvilles du pays et près d'un quart des décisions d'expulsion locative y sont prises.

Mais si l'Île-de-France est la région où la situation du logement est la plus dramatique, dans le reste du pays, on compte aussi près de 5 millions de mal-logés. Le drame de Marseille, avec l'effondrement en novembre 2018 de deux immeubles de la rue d'Aubagne, a entraîné

la mort de huit personnes. Et c'est sans compter la longue liste des morts dans des incendies liés à la vétusté des installations d'électricité ou de chauffage.

Le rapport de la Fondation Abbé-Pierre chiffre à environ 78 000 le nombre de logements qu'il faudrait construire d'ici 2030 en Île-de-France pour répondre aux besoins élémentaires de la population. Un chiffre presque identique - 70 000 - est donné dans la loi du Grand Paris. Mais il y a un monde des chiffres officiels aux réalités concrètes... Dans cette société, l'État est au service des plus riches et la vie quotidienne des plus pauvres n'y pèse pas lourd.

Cédric Duval

Halte aux logements exigus



Lupé

Électricité : tarifs en hausse, coupures aussi

Selon le Médiateur de l'énergie, 572 000 coupures ou réductions de puissance pour le gaz et l'électricité ont eu lieu en 2018. Mais cette année la progression de ce nombre, déjà énorme, est considérable : + 18% pour l'électricité et + 10% pour le gaz. Et le médiateur s'attend à ce que l'on dépasse les 600 000 en 2019.

Bien entendu les hausses considérables du prix de l'électricité ne facilitent pas la situation

des ménages en difficulté. Et si le gaz a un peu baissé, c'est après de fortes augmentations. Quoi qu'il en soit, les compagnies d'électricité (EDF et ses concurrents) ne font pas de sentiment. Elles ne veulent pas s'encombrer de mauvais payeurs durant la période hivernale, du 1^{er} novembre au 31 mars, où les coupures sont interdites. Elles ont donc la main lourde pour s'en débarrasser avant.

A.V.



HLM : un logement de moins en moins social

La Fédération qui regroupe l'ensemble des organismes HLM a fêté son 90^e anniversaire lors de son congrès du 24 au 26 septembre.

« Avec les collectivités locales, les associations de locataires et le secteur associatif, nous formons une digue, un rempart qui protège onze millions de nos concitoyens », s'est félicité son président, Jean-Louis Dumont, un ex-député PS. Mais la digue en question fuit de toute part. Pas plus aujourd'hui que par le passé, le capitalisme n'est capable de fournir des logements décents à l'ensemble des travailleurs.

Même dans les années 1950 et 1960, où il n'y avait pas de chômage massif, nombre de travailleurs vivaient dans des habitations exigües, insalubres, et ceux qui accédèrent alors au confort le firent souvent dans des logements construits à l'économie qui n'allaient pas tarder à se détériorer. Les économies étaient faites au détriment de la qualité, pas des profits de Bouygues et compagnie : le secteur privé restait maître d'œuvre de la

construction de logements, y compris des HLM. C'est dans la poche de ses actionnaires qu'ont atterri les investissements des organismes HLM avec les aides de l'État, ce qu'on appelle les aides à la pierre. La mise en place des APL a permis à ceux qui avaient les revenus les plus modestes de se loger plus facilement, mais le patronat y a aussi trouvé un avantage, en lui évitant d'avoir à augmenter les salaires pour que les travailleurs puissent se loger.

Le logement dit social a donc mis de l'huile dans les rouages du capitalisme, en permettant au passage à des promoteurs et à des entreprises du BTP de réaliser d'importants profits, sans pour autant résoudre la crise du logement. Aujourd'hui, les rouages sont grippés. Fin 2018, 2,1 millions de ménages étaient en attente d'un HLM, dont 700 000 demandant à en changer. D'une part, le

pouvoir d'achat des travailleurs, des chômeurs, des retraités ne permet plus de payer les loyers, y compris dans des logements sociaux. D'autre part, l'État a supprimé les aides à la pierre et demande aux HLM de payer une partie des APL à sa place. De différentes façons, il ponctionne les ressources des organismes d'HLM, les incitant à réduire leur personnel et leur parc de logements, à emprunter auprès du système financier avec des remboursements qui se répercutent sur les loyers, à ouvrir leur capital à la finance. Les maires et les municipalités qui ont encore, dans les villes, un certain contrôle sur les organismes d'HLM voient leur marge de manœuvre se réduire.

Ce que l'aggravation de la crise du logement met à l'ordre du jour, c'est d'une part la lutte pour l'augmentation générale des salaires, des allocations et des retraites, d'autre part l'expropriation des capitalistes du bâtiment et de l'immobilier.

Jean Sanday

Marseille : stop aux expulsions de lycéens sans papiers !

Plusieurs centaines de personnes, enseignants, militants du Réseau éducation sans frontières (RESF) et des associations d'aide aux migrants, se sont rassemblées le 7 octobre devant la préfecture des Bouches-du-Rhône pour dénoncer la deuxième expulsion d'un lycéen depuis la rentrée.

Comme Montassar, qui avait été arrêté le 1^{er} septembre et expulsé trois semaines plus tard vers la Tunisie, son pays d'origine, Aboubacar était scolarisé au lycée professionnel Brochier. Originaire de Guinée Conakry, il y suivait un CAP de maroquinerie depuis la rentrée. Majeur, il a été interpellé dans les locaux de la préfecture, où il s'était rendu dans le cadre de la procédure dite de Dublin.

Il devait être expulsé vers l'Italie, premier pays de l'Union européenne où il avait mis les pieds, en vertu de cette réglementation arbitraire.

La vive émotion provoquée par cette arrestation a entraîné des rassemblements informels dans l'établissement, enseignants comme lycéens étant préoccupés d'arrêter cet engrenage. Jeudi 3 octobre, la proviseure a cru bon de manifester son autorité en exigeant d'un enseignant qu'il quitte sans délai le lycée pour n'y revenir qu'après la Toussaint, l'accusant de « troubles à l'ordre public » ! Dès le lendemain, enseignants et élèves se sont retrouvés dans la cour, signifiant ainsi à l'administration que le trouble à l'ordre public

vient d'abord de ceux qui arrêtent et expulsent des jeunes migrants scolarisés !

La veille de son expulsion, une vingtaine de lycéens, de professeurs et de militants de RESF sont venus apporter un peu de réconfort à Aboubacar, ainsi que des dessins et lettres de ses amis. Après négociation avec le personnel du Centre de rétention administrative (CRA), trois d'entre eux ont pu y rentrer et le rencontrer, ce qui a permis aux autres de lui téléphoner.

Au rassemblement du 7 octobre, s'est exprimée la colère de tous ceux qui refusent, selon les mots d'une enseignante, de « voir des jeunes partir comme ça, de cette manière brutale et inhumaine ».

Correspondant LO

Guadeloupe : un patron de plantation qui veut sa vengeance

Mardi 1^{er} octobre s'est tenu le procès en appel opposant un patron de la banane, Tino Dambas, au secrétaire général de la CGTG et porte-parole de Combat ouvrier, Jean-Marie Nomertin.

Ce patron particulièrement répressif avait assigné Nomertin en justice pour diffamation. Il n'a pas supporté en effet que Nomertin lui reproche d'avoir été en partie responsable de la mort d'un travailleur malade. Ce dernier, atteint d'un cancer et très fatigué, avait réclamé un poste aménagé. Dambas le lui avait refusé en lui disant qu'il devait continuer à porter les régimes de bananes. C'était à prendre ou à laisser. Ce camarade est décédé peu de temps après.

Une centaine de personnes ont accompagné Jean-Marie Nomertin au tribunal de Basse-Terre. Pour la majorité, il s'agissait d'ouvriers de la banane et de militants de la CGTG

(Confédération générale des travailleurs de la Guadeloupe). Des représentants d'organisations politiques et syndicales étaient aussi présents: le secrétaire général du syndicat UGTG (Union générale des travailleurs de la Guadeloupe), Eli Domota, le PCG (Parti communiste guadeloupéen), le KLNG (Konvwa pou libérasyon nasyonal Gwadeloup), avec Luc Reinette, les militants de Combat ouvrier avec Max Celeste, les jeunes du journal Rebelle! La décision de la cour d'appel a été reportée au 29 octobre.

Dambas n'a jamais dirigé la défaite des patrons de la banane à l'issue de la grève des travailleurs de ce secteur en 2017. Surnommé l'esclavagiste noir pour les



conditions de travail dans ses plantations, il a cherché à se venger en licenciant la majorité des ouvriers grévistes. Dans la salle d'audience, Jean-Marie Nomertin a décrit des conditions de travail quasi mortelles sur les plantations et sur celle de Dambas. Au meeting tenu devant le palais de justice, les travailleurs venus témoigner ont refait le procès en accusation contre Dambas, ses semblables et les conditions de travail inhumaines qu'ils imposent. Les accidents, parfois mortels, sont fréquents. Pendant des années, les ouvriers ont été empoisonnés par les pesticides qu'ils devaient répandre sans protection. Aujourd'hui, le chlordécone

est interdit, mais d'autres pesticides sont répandus à la main sans que les normes de protection soient respectées. Il faut transporter sept tonnes de bananes à dos d'homme sur une journée...

Trois jours avant, la CGTG et Combat ouvrier avaient organisé chacun une conférence de presse et distribué des milliers de tracts. Combat ouvrier avait tenu une réunion publique sur la répression dans les entreprises vendredi 27 septembre. Ce procès a été un vrai procès politique, celui de l'exploitation et de la répression orchestrées par Tino Dambas et le grand patronat en général.

Marie-Céline Deshauteurs

Cristanol – Bazancourt : permis de tuer pour les exploités

Le 21 juin 2017, Quentin Zaraoui-Bruat, un ouvrier cordiste de 21 ans, mourait enseveli dans un silo de la distillerie Cristanol de Bazancourt, près de Reims. Cette distillerie appartient au groupe Cristal Union, premier producteur français de sucre industriel et deuxième producteur européen d'éthanol, qui distribue entre autres la marque Daddy.

Au procès qui s'est ouvert le 4 octobre au tribunal de Reims, seule l'entreprise sous-traitante ETH, qui employait Quentin, était appelée à comparaître. L'association Cordistes en colère, cordistes solidaires, qui appelait à un rassemblement devant le tribunal, a fait connaître les témoignages de ses camarades de travail. Ils décrivent l'épuisement dû aux dizaines d'heures supplémentaires imposées, aux conditions de travail dangereuses, dans l'obscurité, la poussière et

la chaleur étouffante dans ces silos. Aucun des cinq ouvriers présents ce jour-là, tous intérimaires, n'avait reçu les formations nécessaires et ils ne disposaient pas non plus des téléphones spécifiques, ne produisant pas d'étincelles, qu'ils auraient dû pouvoir utiliser dans le silo.

Surtout, ces travailleurs dénoncent le fait que la direction de Cristanol, uniquement soucieuse de ne pas interrompre la production, les a envoyés en urgence intervenir dans un silo qui venait

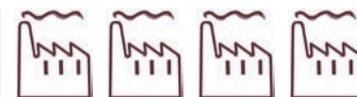
d'être rempli aux deux-tiers, au mépris de toutes les règles de sécurité. L'ouverture imprévue d'une trappe de vidange dans ce silo a causé la mort de Quentin, et a failli emporter un de ses camarades de travail qui essayait de le sortir de là.

Le lendemain de l'accident, Cristal Union proclamait dans un communiqué de presse son «*excellente performance financière*» : 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 16 mois. Et un an plus tard, lors de l'assemblée générale du groupe, son directeur général adjoint annonçait : «*Les cadences ont été les plus élevées que Cristal Union ait jamais connues*» et se félicitait du fait que «*les tonnages de Bazancourt ont été allègrement dépassés*».

La mort de Quentin n'est pas la première : deux autres jeunes cordistes de 23 et 33 ans sont morts dans des conditions semblables en 2012 à Cristanol. En mars dernier, le groupe Cristal Union et l'entreprise sous-traitante Carrard ont chacun été condamnés pour ces morts. Mais pour celle de Quentin Zaraoui-Bruat, le procureur a choisi de ne pas faire comparaître Cristal Union, alors que le rapport rédigé par l'inspection du travail établit la responsabilité de Cristanol. Entre Cristanol et l'agence d'intérim qui avait recruté les cordistes, il y avait trois intermédiaires : une première agence d'intérim les mettait à la disposition d'une deuxième agence, qui les envoyait en mission chez ETH, sous-traitant pour Cristanol. Le procureur s'est appuyé sur ces paravents pour dédouaner Cristal Union de sa responsabilité.

Mais, comme le disent les membres de l'association, ce qui a tué Quentin, c'est «*la course au rendement et la pression instaurée par le donneur d'ordres qui ruisellent sur une cascade de sous-traitants*».

Correspondant LO



Dans nos bulletins d'entreprise

Ça ne passe pas

Dans certains services, la direction a demandé à celles d'entre nous qui font fonction de secrétaire hospitalière de retourner en salle. Ce serait, paraît-il, de la «*polyvalence*». C'est surtout une pilule vraiment trop grosse pour faire passer le sous-effectif.

Hôpital de Bicêtre

Le remède pire que le mal

En Radiothérapie, comme il manque un aide-soignant de jour, des collègues d'après-midi sont déplacés du matin. Et comme il manque des infirmiers de nuit, des collègues de jour viennent faire des nuits en heures supplémentaires.

Ces changements de rythme, épuisants pour l'organisme, ne résolvent pas le problème : ils ne font que l'aggraver.

Hôpital Saint-Louis

Marche ou grève

Aux Urgences adultes, la direction a pondu un plan «*Marche en avant*» censé désengorger le service : un accueil renforcé, mais moins de box individuels, et de grandes pièces où les patients sont regroupés, séparés par de simples paravents.

Alors, si l'accueil est effectivement plus rapide, l'attente est ensuite tout aussi longue, sans parler des problèmes de promiscuité que cela peut entraîner, en particulier avec des patients agités.

Une simple réorganisation et quelques travaux pour répondre à une augmentation de l'activité de 15%, c'est sûr ça ne marche pas!

CHU de Toulouse

Suppression de train programmée

La direction a mis en ligne les projets d'horaires pour les TER à partir de décembre prochain. Elle en profite au passage pour supprimer des trains. Ainsi, sur la ligne Caen-Rouen tous les horaires sont modifiés et il ne reste plus que 10 allers-retours par jour en semaine. Dont deux sont par autocars. Une association d'usagers dénonce la suppression de 12 trains par jour dans les deux sens.

Décidément, Morin et la direction de la SNCF préparent ensemble les mauvais coups contre les usagers et les cheminots.

SNCF Rouen-Sotteville

General Electric – Belfort : contre les licenciements

Le plan de licenciements massif annoncé par General Electric le 27 mai comprend près de 1 000 licenciements à Belfort, dont 792 dans la division Turbine gaz, qui compte 1 800 travailleurs. La direction maintient que le 21 octobre est la date fixée pour lancer son plan.



Le 8 octobre, dans un atelier.

Depuis début septembre, après les multiples démarches de l'intersyndicale (CGC, Sud et CGT), avec les élus locaux et des parlementaires auprès du gouvernement, pour qu'il oblige GE à réviser ses plans, comme s'il n'était pas complètement complice, les masques sont tombés. Le ministre Le Maire ayant dit qu'il demandait à GE une baisse significative du nombre de licenciements, il y en aura 30 de moins... Ensuite, la direction a répondu au plan alternatif présenté par l'intersyndicale qui voulait des garanties sur la pérennité des sites de Belfort et Bourogne et de la fabrication de turbines à gaz. Le 3 octobre, elle a communiqué qu'elle est disposée à réduire de 150 au maximum le nombre de postes supprimés, mais cela sous réserve de discussions avec les syndicats et « de la signature d'un accord portant sur la réduction des coûts et l'amélioration de la

performance ». Cet accord comprendrait notamment la diminution des RTT de 21 à 10 jours, le gel des salaires pendant trois ans, des indemnités diminuées drastiquement, la suppression des navettes transportant les salariés, la diminution du nombre de places en crèche d'entreprise, etc.

La plupart des travailleurs prennent cela comme un chantage écœurant, qui a fait monter d'un cran la colère. L'intersyndicale a réagi en dénonçant cette manœuvre de la direction de GE, aux ordres d'actionnaires qui exigent qu'un maximum de profits leur remonte, sans respecter aucun de leurs engagements, et avec la complicité de tous les gouvernements auxquels ils ont à faire. Une grande manifestation appelée conjointement par les organisations syndicales, tous les élus, les partis politiques, jusqu'aux organisations patronales, est d'ores

et déjà prévue le samedi 19 octobre, avec l'objectif qu'elle soit à l'image de celle du 22 juin, qui avait rassemblé 8 000 participants.

Lundi 7 octobre, 700 travailleurs de Turbine gaz qui venaient principalement des ateliers ont été réunis en assemblée d'information par l'intersyndicale, dans l'usine de Belfort. Les deux syndicats CGC et Sud ont annoncé qu'ils déposaient plainte contre l'État qui n'a pas fait respecter tous les engagements de GE lors du rachat d'Alstom énergie, dont ce plan de licenciements serait la conséquence. Mais la plupart des salariés n'en attendent rien avant la date fatidique du 21 octobre.

Depuis la rentrée, à Turbine gaz, de plus en plus de travailleurs pensent qu'il faut se mobiliser dans l'usine, se faire entendre, créer un rapport de force. À l'issue de l'assemblée, c'est cette volonté qui s'exprimait. Mardi matin 8 octobre, il était décidé la grève dans les ateliers de Belfort. Tous ceux qui arrivaient se sont retrouvés à 300, rejoints par des petits groupes des bureaux venant aux nouvelles, pour occuper un atelier et bloquer le départ d'une grosse turbine. À Bourogne aussi, la grève s'est répandue. « On n'a pas le choix, il faut s'y mettre, si on ne veut pas se faire laminer. »

Des piquets de grève se sont installés et, au matin du 9 octobre, les deux sites de Turbine gaz étaient bloqués avant la tenue d'une assemblée générale, qui a décidé la poursuite de la grève.

Correspondant LO

Ondulys – Saint-Quentin : la ministre approuve un licenciement

La direction de l'entreprise Ondulys, une cartonnerie située à Saint-Quentin dans l'Aisne, a décidé de se débarrasser de la CGT et a obtenu l'aide du ministre du Travail.

L'activité syndicale a commencé en 2017, alors que les salariés n'acceptaient pas de rayer d'un trait de plume des heures supplémentaires accumulées dans un compte. Depuis la création du syndicat, la direction veut la peau de ceux qui font le choix de se syndiquer et de la représentante syndicale.

Cette société de 170

salariés fait partie de VPK Group, qui a 65 sites et environ 6 000 salariés. C'est une société en plein développement. Manifestement, la direction du site de Saint-Quentin ne veut pas être contestée. Elle a licencié sous divers prétextes plusieurs syndiqués, alors qu'elle annonce des embauches. Elle a aussi lancé une procédure de licenciement

contre la déléguée syndicale, en décembre 2018. Cette salariée étant protégée, la direction a besoin de l'accord de l'inspection du travail, qui s'est prononcée à trois reprises contre le licenciement. La direction a alors fait appel au ministère, qui vient de lui accorder ce qu'elle demande.

Le patron sait qu'il peut compter sur le gouvernement pour combattre ceux qui défendent les intérêts des travailleurs face à ceux des patrons.

Correspondant LO



Solvay – Saint-Fons : grève pour des embauches

Une grande majorité des techniciens qui analysent les produits sur l'usine Solvay de Saint-Fons, dans le Rhône, se sont mis en grève le 30 septembre et le 1^{er} octobre pour revendiquer des embauches.

L'usine Solvay fabrique une multitude de produits chimiques qui sont analysés sur place, mais il y a également des produits faits à façon chez d'autres fabricants, dont les analyses sont faites sur le site. Depuis plusieurs années, la charge de travail ne cesse d'augmenter, ainsi que le nombre de salariés précaires qui occupent de fait des postes nécessaires en permanence. La dizaine de techniciens embauchés au Contrôle analytique ont formé ces dernières années une cinquantaine d'intérimaires et d'alternants, qui ensuite sont mis dehors et remplacés par d'autres arrivants à former.

En juin dernier, la quasi-totalité des techniciens du labo avaient remis à la direction un cahier de revendications pour exiger deux embauches. La direction a alors accordé un intérimaire de plus, ce qui n'a fait qu'attiser la colère: rajouter de la précarité à la précarité ne passait plus.

Neuf techniciens Solvay sur dix ont donc décidé de se mettre en grève le lundi 30 septembre. Ils ont

profité de la journée pour faire le tour des services et des ateliers, pour discuter et populariser leur mouvement. Ils ont reconduit la grève pour le lendemain et ont fait signer une pétition devant l'usine, qui a rencontré un petit succès, avec des encouragements.

Pour justifier son refus d'embaucher, et alors que les records de production s'enchaînent chaque année, la direction affirme sans rire qu'elle n'a pas de visibilité sur l'activité de l'usine. La visibilité est toutefois suffisante pour verser 390 millions d'euros aux actionnaires de Solvay!

Conscients qu'ils ne peuvent pas, à eux seuls, faire plier la direction, mais contents de s'être fait entendre et d'avoir gagné la sympathie d'une majorité de travailleurs de l'usine, les techniciens du laboratoire ont suspendu leur mouvement. Rien n'est réglé, mais le fait d'avoir osé revendiquer et faire grève est un encouragement pour beaucoup!

Correspondant LO

La Poste Paris : des facteurs toujours moins nombreux

La Poste s'est récemment retrouvée sous les projecteurs des médias avec l'émission *Envoyé spécial* la concernant. Les postiers ont pu y voir la direction épinglée et la dégradation de leurs conditions de travail dévoilée au grand public.

À Paris, depuis plusieurs années, La Poste s'est appliquée à morceler les grands bureaux. Ainsi, à l'occasion de la transformation du bâtiment de la poste du Louvre en hôtel de luxe, les facteurs qui desservaient les quatre premiers arrondissements de Paris ont été répartis sur deux sites en novembre 2015. Les distributeurs de colis étaient auparavant partis vers la filiale Colipost, et la préparation du courrier relevé était déplacée dans les centres de tri industriel de banlieue. Il y a eu ensuite, comme partout, les restructurations des tournées de facteurs tous les ans et demi, puis tous les deux ans. À chaque fois, c'est 10 à 15% des tournées qui disparaissent, rallongeant d'autant celles qui restent. Pour les facteurs, ce n'est pas seulement une charge et des distances supplémentaires, mais aussi tous les liens avec les usagers de leur secteur qui sont ignorés. Au final, d'un bureau de 2000 personnes jusqu'à la fin des années 1990, on en est arrivé avec cette fermeture de 2015 à deux sites de distribution du courrier de 300 et 250 personnes.

Mais les dernières innovations pour transformer

le métier de facteur, afin de réduire le personnel, sont encore d'un autre niveau. C'est Philippe Dorge, un ancien dirigeant de PSA passé à La Poste, qui est à la manœuvre comme responsable du courrier au niveau national.

Alors qu'auparavant chaque facteur préparait sa tournée au bureau puis partait la distribuer, il a entrepris de séparer ces deux tâches. Son idée : créer des postes de préparateurs qui passeront leurs journées de 6h15 à 13h devant le casier de tri à préparer des tournées de facteur et d'autre part des postes de distributeurs qui eux passeront leurs journées dehors de 9h à 16h30 ou 17h, samedi après-midi inclus. Il y a eu aussi la création des « îlots ». Avec la division des tâches, les distributeurs peuvent très bien être installés par petits groupes de six ou dix dans des locaux au plus près de leurs tournées. Cela évite, selon la direction, tous les déplacements à vide. Autre avantage pour elle : ne plus payer la pause du midi ni la prime pour longue vacation qu'elle donnait aux facteurs du matin. Ainsi, à ce jour, les facteurs de l'ancienne poste du Louvre sont dispatchés sur sept sites différents...

et on est à la moitié du processus.

Comme si tout cela ne suffisait pas, la distribution de la publicité a récemment atterri dans les chariots des facteurs. La Poste leur a donné ce travail à faire, alors qu'il était autrefois effectué par Médiapost. Une partie des distributeurs de cette filiale de La Poste y ont perdu leur emploi. Quant aux facteurs, certains jours ou sur certaines tournées, il peut y avoir en volume presque autant de publicité que de courrier. Si l'on ajoute que des tournées rallongées peuvent se traduire par 50, 60 ou 80 lettres recommandées à distribuer, cela peut vite devenir insurmontable. Des anciens ne reconnaissent plus le travail qu'ils ont connu. Des jeunes, embauchés ou intérimaires, pensent assez vite aller voir ailleurs.

Le mécontentement s'exprime à certaines occasions, comme par exemple la dernière journée de grève sur les retraites, qui a été largement suivie par les facteurs des 1^{er} et 2^e arrondissements, qui vont être à nouveau restructurés en octobre.

La direction s'ingénie à morceler le personnel en même temps qu'elle lui pourrit la vie. Cela mérite une riposte d'ensemble et, dans ces conditions d'isolement croissant, le plus tôt serait le mieux.

Correspondant LO



Devant le centre de tri de Bonchamp, le 5 octobre.

La Poste - Mayenne : en grève

Samedi 5 octobre, les facteurs du département de la Mayenne étaient massivement en grève pour dénoncer les réorganisations, le manque d'effectifs et la dégradation des conditions de travail qui en découle.

La grève a été largement suivie : environ 70% des facteurs avaient décidé de cesser le travail. Plus d'une centaine d'entre eux se sont rassemblés devant deux sites de tri du courrier du département, à Bonchamps et Azé. Ils réclamaient l'embauche en CDI des agents actuellement en CDD ou en CDI-intérimaire, et des embauches pour combler toutes les positions de travail.

Tous les problèmes que la direction veut régler en proposant réorganisation sur réorganisation sont en fait liés à un manque d'effectif.

Actuellement, beaucoup de tournées de facteurs sont vacantes, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas attribuées à un agent, comme cela devrait être la situation normale. Elles sont réparties

entre des agents qui ont déjà leur tournée, et cela constitue une surcharge de travail importante.

La direction a aussi tenté de supprimer des tournées de colis en redonnant ceux-ci aux facteurs en même temps que le courrier, ce qui a pour effet de rendre plus dur le travail au quotidien. Devant le préavis de grève et voyant que la mobilisation allait être forte, elle est revenue sur cette position.

Une journée de grève sur un département ne suffira pas à faire cesser les attaques contre les travailleurs, qui émanent de la direction d'une entreprise nationale comme La Poste. Mais cette journée a déjà permis aux facteurs de relever la tête, de dire non à toujours plus d'exploitation.

Correspondant LO

Toulouse : les hospitaliers contre le manque de moyens

Depuis quelques mois, à Toulouse, un plan « Marche en avant », censé désengorger les Urgences, a été mis en place. Mais il s'agit d'une simple réorganisation et de quelques travaux pour répondre à une augmentation de l'activité de 15% : c'est sûr, ça ne marche pas !

Ainsi, mardi 8 octobre, une nouvelle journée de grève avec un rassemblement des hospitaliers au centre-ville était prévue. Et déjà le jeudi 26 septembre les hospitaliers avaient manifesté à l'appel du collectif Inter-Urgences. Le mouvement a été suivi dans de nombreux services du CHU, à tel point que les Urgences somatiques de l'hôpital Purpan ont dû être fermées, le personnel étant en grève ou en maladie, ainsi que deux services de traumatologie. Des médecins d'autres services ont même été réquisitionnés.

De nombreux hospita-

liers se sont rassemblés devant le siège de la direction, à l'Hôtel-Dieu. Ils venaient du CHU de Toulouse, de l'hôpital Marchant, de l'hôpital Joseph-Ducuing, mais aussi du centre de rééducation de la Fontaine-Salée à Salies-du-Salat, de Saint-Gaudens, du Tarn et de l'Ariège. Tous ont dénoncé le manque d'effectifs et de moyens qui sévit dans tous les secteurs de l'hôpital et pas qu'aux urgences.

Le jeudi suivant, 3 octobre, les Urgences somatiques de Purpan ont été une nouvelle fois fermées faute de soignants, la plupart étant en arrêt maladie.

Dans la nuit, la direction avait envoyé des agents de sécurité dans le service pour déloger les délégués au CHSCT venus constater la situation. Ces agents, qui sont d'ailleurs eux-mêmes en conflit avec la direction qui leur refuse une prime de risque, ont refusé d'intervenir. La direction a alors envoyé un huissier, qui a surtout pu constater... le manque de personnel.

Plusieurs services de

traumatologie sont également fermés pour les mêmes raisons. En tout, c'est une centaine de lits de traumatologie, orthopédie, rhumatologie et médecine interne qui sont fermés. Les hospitaliers des services concernés se sont alors retrouvés à plus d'une centaine pour manifester et bloquer le tram qui traverse l'hôpital.

Dans le privé ce n'est pas mieux. Lundi 7 octobre, le personnel des Urgences de

Joseph-Ducuing, hôpital privé à but non lucratif, s'est mis en grève. L'activité a augmenté de 13% deux années consécutives, mais depuis douze ans l'effectif est le même. À la clinique privée Ambroise-Paré, les salariés ont fait grève dix jours. Ils ont repris après avoir obtenu une prime, avec le sentiment de s'être fait respecter d'une direction méprisante.

Correspondant LO



Manifestation le 7 octobre.

Renault-Sovab: un mort au travail

Le 7 août dernier, pendant les travaux d'arrêt de l'usine Renault-Sovab de Batilly, située en Meurthe-et-Moselle, un important incendie s'est déclaré dans le bâtiment Peinture. Un ouvrier roumain âgé de 58 ans, très gravement brûlé, est décédé de ses blessures quelques semaines plus tard.

La violence de l'incendie a aussi nécessité des travaux de consolidation des charpentes du bâtiment, et les dégâts ont engendré plus d'un mois de chômage partiel.

Deux mois après, la direction de l'usine n'a pas donné beaucoup d'explications sur les causes réelles de l'accident. Mais elle a tout de suite chargé l'ouvrier décédé qui, selon elle, faisait de la découpe à cinq mètres en dehors de la zone sécurisée. Cet ouvrier travaillait pour une entreprise sous-traitante de troisième rang, c'est-à-dire

le sous-traitant du sous-traitant du sous-traitant. Il utilisait pour la découpe un procédé au plasma qui serait, selon la direction, à l'origine du départ de feu.

En fait, tout le bâtiment Peinture est une zone dangereuse du fait des produits chimiques variés, des solvants et des peintures qui circulent dans un réseau de tuyauteries. La zone des travaux avait-elle été bien nettoyée et purgée de tout produit dans un périmètre suffisant? L'enquête le dira peut-être, mais pour l'instant

cela piétine.

Pendant la première semaine des travaux dans le bâtiment Peinture, des délégués au comité social et économique avaient dénoncé des problèmes basiques d'organisation, comme l'affichage et l'indication des zones des toilettes aux ouvriers sous-traitants qui ne connaissaient pas le bâtiment et ne parlaient pas tous bien français.

Tous les travailleurs ont encore en tête l'autre incendie important dans le secteur de la cataphorèse, toujours dans le département Peinture, il y a peine six mois. Le bâtiment avait été évacué et la production arrêtée pendant plusieurs postes. En comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, le nettoyage



Lors d'une précédente manifestation.

insuffisant avait été évoqué car, lors d'un énième plan de performance, la prestation de nettoyage avait été diminuée ainsi que le nombre de salariés de maintenance.

Mais depuis, les économies tous azimuts, sur le personnel, le matériel, les prestataires, les fournisseurs,

continuent de plus belle. Il faut faire toujours plus vite, avec moins de moyens, pour ne pas entraver la production du Master, l'utilitaire de Renault produit à Batilly.

En attendant, un ouvrier de 58 ans a perdu la vie en tentant de la gagner.

Correspondant LO

Renault - Flins: les caristes font reculer la direction

Jeudi 3 octobre à 6 h 30, la dizaine de caristes en CDI du secteur Tôlerie-Presses de l'usine Renault de Flins, dans les Yvelines, ont cessé le travail. Ils ont demandé en priorité que la direction rajoute deux postes supplémentaires.

Ce débrayage a eu lieu dans un climat où beaucoup d'autres travailleurs de l'usine en ont assez des postes surchargés. La direction a en effet profité de l'arrêt de l'équipe de nuit et de la réorganisation de l'usine pour augmenter les charges

de travail des équipes de jour. Elle a supprimé de nombreux postes un peu partout. Au point qu'il est souvent impossible de tenir la cadence ou de faire le travail demandé. D'ailleurs, fin septembre, près de 3 000 voitures invendables du

fait de défauts ou de pièces manquantes sont sorties des chaînes.

Le secteur de caristes qui s'est mis en grève doit aller chercher ou rapporter les emballages entassés dans un vieux magasin trop petit, dont le sol est défoncé, entre l'Emboutissage et la Tôlerie. La direction compte ainsi diminuer les distances à parcourir, afin de faire faire le même travail à moins nombreux. Du coup, faute de place, tout est

désorganisé, les références des pièces sont mélangées. Il faut passer un temps fou à chercher les pièces, en faisant des manœuvres dangereuses.

Tous les responsables, du directeur au chef de département, ont été avertis et les problèmes étaient bien identifiés. Ils n'ont rien voulu entendre, jusqu'à ce que le débrayage et la détermination des caristes les forcent à revoir leur copie. De crainte que d'autres

secteurs se mettent en grève, les responsables ont très vite cédé deux postes supplémentaires pour le lendemain, la réfection des sols dès le week-end, le réaménagement du magasin, etc. Ils ont tout accepté pour faire rapidement reprendre le travail.

Les travailleurs ont mis fin à leur débrayage, satisfaits de ce recul et convaincus qu'il faudra continuer à se serrer les coudes.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

États-Unis - Europe : leur guerre commerciale n'est pas la nôtre



À la suite de plaintes américaines dénonçant les subventions accordées à Airbus par quatre pays européens, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient d'autoriser les États-Unis à taxer des produits européens en guise de rétorsion. Trump a saisi l'occasion pour annoncer le passage des droits de douane à 25% sur une liste de produits, dont le vin français, le whisky écossais, les olives espagnoles ou les machines allemandes.

Cette annonce est une nouvelle escarmouche dans la guerre commerciale déclenchée en 2018 par les États-Unis contre l'Union européenne. Depuis le début, cette guerre est un mélange de catch, où les coups sont spectaculaires mais fictifs, et de boxe, où le combat est réel et les coups font mal.

Tous les États, et d'abord les plus riches, subventionnent leurs champions nationaux par de multiples moyens. Défendre les intérêts de leurs capitalistes, par des taxes, des lois, des commandes publiques ou par la guerre quand les autres moyens sont épuisés, c'est le rôle principal des États. L'Union européenne (UE) a elle-même déposé une plainte à l'OMC contre les États-Unis, accusés d'avoir subventionné Boeing. En annonçant des taxes pour un montant de 7,5 milliards de dollars, sans les mettre en œuvre immédiatement, Trump veut obliger les États européens à renégocier, pour revoir les quotas d'importation et réduire le déficit commercial des États-Unis avec l'UE. En 2018, l'Europe avait exporté pour 406 milliards d'euros de marchandises aux États-Unis, tandis que ces derniers exportaient pour 267 milliards en Europe. Trump voudrait réduire le nombre de voitures allemandes vendues aux États-Unis et augmenter la quantité de pétrole de schiste ou de bœuf américain vendue de ce côté-ci de l'Atlantique.

Mais, l'économie capitaliste étant mondialisée

depuis belle lurette, les marchés sont imbriqués. Ainsi, les entreprises américaines emploient 3,8 millions de salariés dans l'UE et réalisent un chiffre d'affaires de 1 700 milliards d'euros par an, quand les entreprises européennes emploient 3 millions de salariés aux États-Unis pour un chiffre d'affaires de 1 500 milliards. Pour ces capitalistes-là, les taxes douanières sont des entraves. Trump s'est d'ailleurs bien gardé de taxer trop fortement l'aéronautique, limitant les taxes dans ce secteur à 10%. Il subit la pression des compagnies américaines, qui achètent plus d'une centaine d'Airbus par an.

Quant aux pièces détachées qui permettent de construire les Boeing comme les Airbus, elles proviennent des deux côtés de l'Atlantique. Ce sont des limites sérieuses au protectionnisme.

Si les capitalistes, selon leur secteur économique ou la conjoncture du moment, sont plus ou moins favorables au protectionnisme, les travailleurs, eux, ont tout à perdre à leur emboîter le pas.

Aux États-Unis, la guerre commerciale avec la Chine a déjà provoqué des hausses de prix, de l'électroménager aux vêtements ou aux chaussures. Si elle devait s'intensifier, cette guerre entre capitalistes se traduirait par des milliers d'emplois supprimés dans tous les pays. Il faut refuser de mourir pour les capitalistes!

Xavier Lachau

Affaire Karachi : sous-marins, attentat et argent sale

Trois des responsables de la campagne présidentielle d'Édouard Balladur de 1995, flanqués de deux intermédiaires financiers, sont jugés depuis le 7 octobre. C'est la dernière mais non l'ultime péripétie de l'affaire des sous-marins de Karachi.

La DCN, arsenal militaire français, avait conclu en 1994, sous l'égide du Premier ministre Balladur, de son ministre des Armées Léotard et avec l'accord du président Mitterrand, un contrat d'armement pour quatre milliards d'euros. Il s'agissait de sous-marins pour le Pakistan et de frégates pour l'Arabie saoudite. Comme de coutume, les marchands de canons et leurs valets de pied ministériels avaient su graisser les pattes qu'il fallait, utilisant des intermédiaires qui se retrouvent aujourd'hui accusés.

Comme de coutume également, une partie des dessous-de-table versés aux généraux acheteurs devait revenir aux politiciens français qui avaient facilité la transaction. En l'occurrence, ce fut l'équipe Balladur, au pouvoir mais en quête de fonds pour la présidentielle de 1995, qui toucha le pactole, soit dix millions de francs tombés du ciel dans sa caisse de campagne. Cette petite affaire de commissions et rétrocommissions fut interrompue lorsque Balladur, vaincu à l'élection, fut écarté des affaires.

Sept ans après, le 8 mai 2002, une bombe éclata dans le bus conduisant au travail les employés à la

maintenance des sous-marins de la DCN à Karachi. Quatorze de ces travailleurs, dont onze Français, y laissèrent la vie. Après bien des péripéties et bien des difficultés, un juge a commencé à faire le rapport entre la vente des sous-marins, la trésorerie de campagne de Balladur, l'interruption des versements et la vengeance des généraux lésés, par voie d'attentat à la bombe.

Pourtant l'État, du moins le Conseil constitutionnel, savait depuis toujours que les comptes de Balladur étaient véreux. Mais il a fallu attendre quinze ans pour que son président d'alors, le socialiste Dumas, finisse par lâcher la vérité. Et d'expliquer qu'il avait ainsi sauvé la république, puisque invalider les comptes de Balladur aurait été invalider l'élection et donc ouvrir une crise de régime.

La DCN, depuis privatisée, s'est toujours réfugiée derrière le secret défense pour ne rien dire, y compris évidemment aux familles des victimes qui se battent pour obtenir la vérité. Le premier juge nommé a refusé de considérer l'aspect politique de la chose. Retraité, il a poursuivi sa carrière comme député du parti de Balladur-Chirac-Sarkozy. Ce dernier, ministre du Budget de Balladur en 1995, avait

eu à connaître des tripotillages financiers liés au contrat. Il s'est évidemment efforcé de bloquer l'enquête tant qu'il a été président. Il aura donc fallu vingt-quatre ans pour que des mougouilles connues puissent être débattues devant un tribunal et dix-sept ans concernant l'attentat.

Et encore, pour l'instant seuls les seconds couteaux comparaissent. Balladur et Léotard seront jugés plus tard, par la juridiction propre aux ministres, même lorsqu'ils sont retirés de la vie politique depuis deux décennies. Sarkozy est à ce jour passé entre les mailles de ce filet-là. Quant aux dirigeants de DCN, il n'a jamais été question de les juger.

Mais il y en a d'autres dont les noms et les raisons sociales ne sont même jamais évoqués. DCN, entreprise publique, servait de tête de pont à des intérêts privés. Un sous-marin se vend avec son système de mesures, son armement, et les contrats de renouvellement et de maintenance afférents. Tout ce matériel, le plus coûteux, était fabriqué par des entreprises privées, les ancêtres de Thales et MDBA pour les plus importantes, dont les dirigeants et actionnaires peuvent profiter de la vie en toute quiétude. Quand on s'enrichit en vendant des armes, ce n'est pas la mort de quatorze travailleurs et encore moins les manœuvres de politiciens véreux qui risquent de vous empêcher de dormir.

Paul Galois

Cercle Léon Trotsky



Alger, le 4 octobre.

Algérie : révolte contre le système politique et aspirations sociales

Vendredi 18 octobre à 20h 30

Grande salle de la Mutualité -
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros